

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

PROJET DE LOI
DE FINANCES
POUR L'ANNÉE
BUDGÉTAIRE
2016

RAPPORT SUR LE FONCIER
PUBLIC MOBILISÉ POUR
L'INVESTISSEMENT

<http://www.finances.gov.ma>

Boulevard Mohammed V, Quartier Administratif, Rabat - Maroc (MA).
Téléphone : (00212) (0) 537 67 72 01 Fax : (00212) (0) 537 67 75 30

SOMMAIRE

INTRODUCTION -----	3
I. Caractéristiques du Domaine Privé de l'Etat -----	4
II. Mobilisation du domaine privé de l'Etat au titre de l'exercice 2014 -----	6
A. Mobilisation du foncier au profit de l'Investissement -----	6
1. Données globales-----	6
2. Ventilation par régime -----	7
3. Ventilation par secteur d'activité -----	10
4. Ventilation par région -----	16
B. Mobilisation du foncier en appui au Plan Maroc Vert -----	21
1. Données globales-----	23
2. Déclinaison régionale-----	23
3. Ventilation par filière -----	27
III. Mobilisation du domaine privé de l'Etat au titre du 1er semestre 2015 -----	29
A. Mobilisation du foncier au profit de l'investissement -----	29
1. Données globales-----	29
2. Ventilation par régime -----	29
3. Ventilation par secteur d'activité -----	30
4. Ventilation régionale-----	33
B. Mobilisation du foncier en appui au Plan Maroc Vert -----	35
1. Données globales-----	35
2. Déclinaison régionale-----	35
3. Ventilation par filière -----	39
CONCLUSION -----	42

Introduction

Depuis le début de la décennie, le Maroc s'est engagé dans une transformation profonde et accélérée qui a touché de nombreux domaines. Sur un plan économique, d'ambitieux projets ont été lancés pour améliorer la compétitivité et inscrire l'économie marocaine sur un chantier de croissance accélérée.

Aussi, et en accompagnement de la dynamique enclenchée, une assiette foncière de plus en plus importante du domaine privé de l'Etat a été mobilisée pour appuyer les différents chantiers de mise à niveau des infrastructures de base (Tanger Med, villes nouvelles, ...) et grands projets de développement (Plan Emergence, Plan Azur, ...)

A rappeler, à cet égard, que le Domaine Privé de l'Etat joue un rôle important dans la dynamique de développement économique et social du pays :

- Un rôle d'impulsion des politiques d'investissement productifs et des programmes majeurs de l'Etat ;
- Un rôle structurant pour une urbanisation productive et contrôlée ;
- Un rôle fondamental dans le développement des équipements publics et des services sociaux ;
- Un rôle d'impulsion pour la réalisation de l'habitat social et le recasement des bidonvilles.

Ces enjeux placent le Domaine privé de l'Etat face à des défis importants à l'effet d'assurer efficacement l'accompagnement des différents chantiers et plans sectoriels.

Le présent rapport dresse le bilan de la mobilisation du patrimoine foncier de l'Etat au titre des exercices 2014 et 2015 (1^{er} semestre).



I. Caractéristiques du Domaine Privé de l'Etat

Le domaine privé de l'Etat (DPE) se définit comme l'ensemble des biens et droits, à caractère immobilier ou mobilier, qui ne relève ni du domaine public ni du domaine forestier. Il fait l'objet de tous les actes d'administration (vente, location, affectation, ...).

Le domaine privé de l'Etat se caractérise par la diversité de ses composantes :

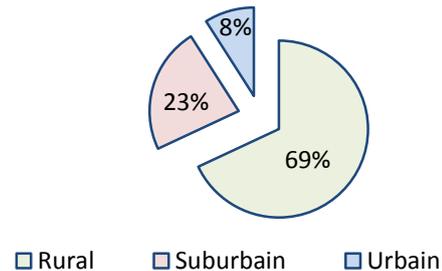
- des terrains nus, urbains, suburbains et agricoles ;
- des immeubles construits (bâtiments administratifs, établissements scolaires....) ;
- un parc de logements et de petits commerces.

Le Domaine privé de l'Etat (DPE) est estimé à 1.703.677 Ha pour une valeur d'ouverture inscrite au plan comptable de l'ordre de 567 Milliards de Dh.

Nature de l'immeuble	Valeur en MMDH
Urbain	303
Suburbain	128
Rural	136
TOTAL	567

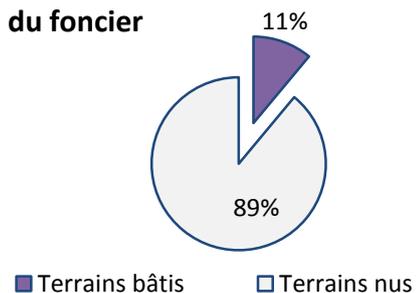
- 69% du DPE est à dominante rurale ;
- 23% est situé en périmètre suburbain ;
- 8% est en périmètre urbain.

Superficie mobilisée



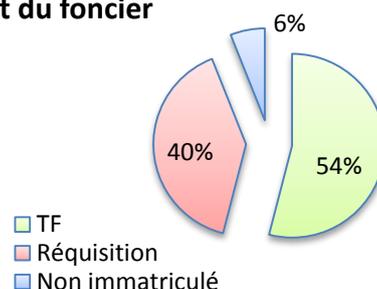
11% du domaine privé de l'Etat se compose de terrains bâtis et 89% de terrains nus.

Etat du foncier



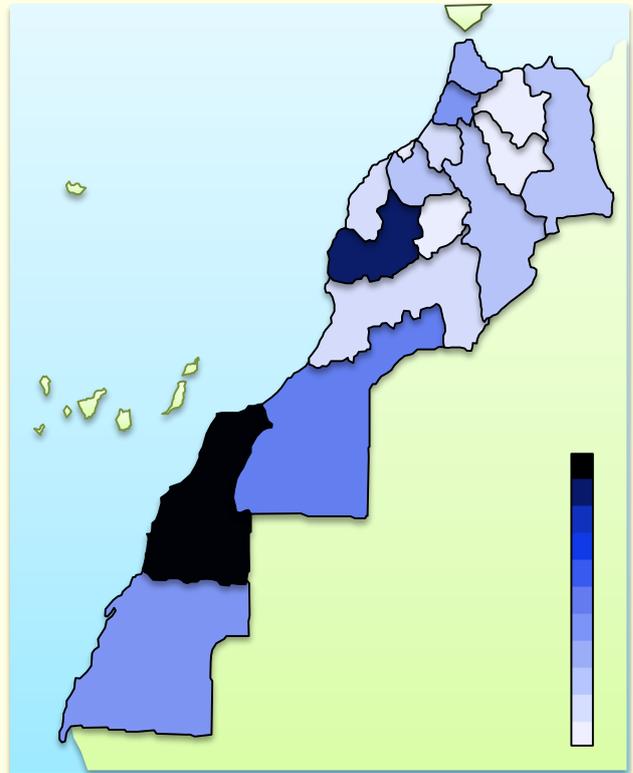
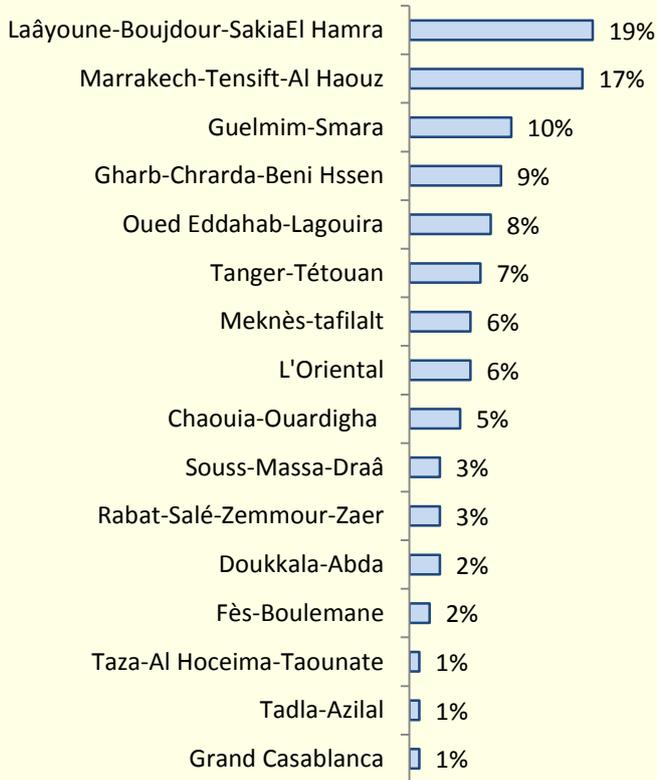
- 54% du DPE est immatriculé ;
- 40% est en cours d'immatriculation ;
- 6% est non immatriculé.

Etat du foncier



Près de 55% du patrimoine est concentré au niveau de 4 régions (Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, Marrakech-Tensift-El Houz, Guelmim-Es Semara et Gharb-Chrarda-Beni Hssen).

Déclinaison régionale du DPE



II. Mobilisation du domaine privé de l'Etat au titre de l'exercice 2014

A. Mobilisation du foncier au profit de l'Investissement

En vertu de la Lettre Royale du 9 Janvier 2002, il a été procédé à la modification des dispositions de l'article 82 du décret Royal du 21 avril 1967 portant règlement général de comptabilité publique à l'effet d'autoriser la cession des terrains de l'Etat par :

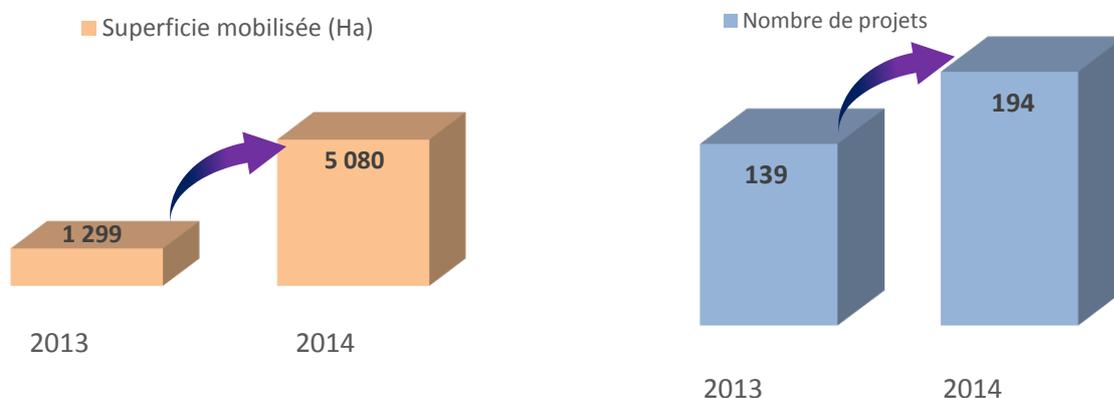
- Arrêté des walis de Région pour des projets dans les secteurs de l'Industrie, de l'Agro-industrie, du Tourisme, de l'Habitat, de l'Artisanat, des Mines, de la Santé, de l'Energie, de l'Education et de la Formation lorsque l'investissement est inférieur à 200 Mdhs ;
- Arrêté du Ministre des Finances pour les projets dont l'investissement dépasse 200 Mdhs ou pour ceux en dehors des secteurs susvisés quel que soit leur montant.

1. Données globales

Au titre de l'année 2014, une superficie de l'ordre de 5.080 hectares (hors plan Maroc Vert) a été mobilisée en faveur des différents secteurs d'activité pour la réalisation de 194 projets devant générer un investissement de l'ordre de 21,2 MMdh et la création à terme de 23.846 emplois.

	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté	Emploi escompté
Année 2014	194	5080ha 09a 99ca	21 137 482 324	23 846

Comparativement à l'exercice 2013, la mobilisation du foncier public s'est accrue de l'ordre de 291% et le nombre de projets de 40%.



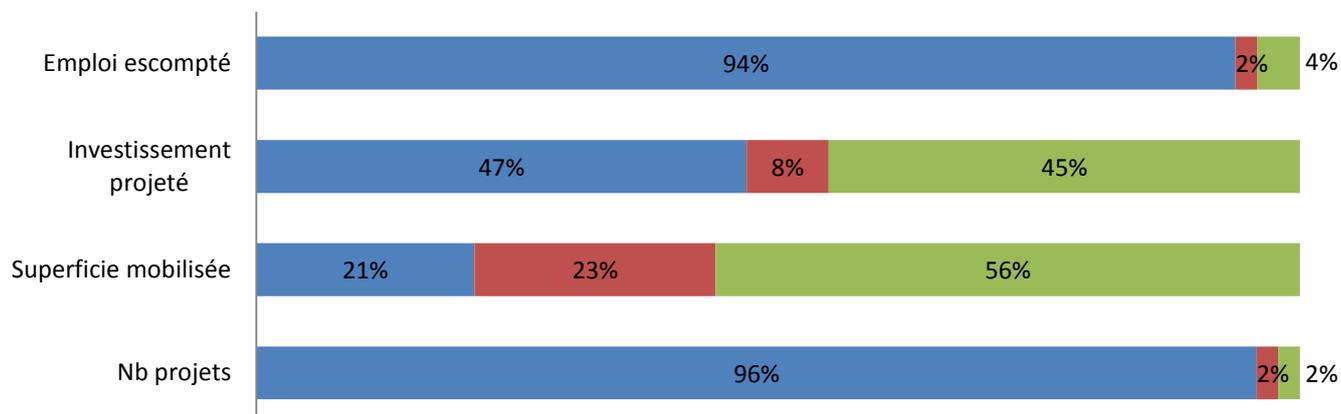
2. Ventilation par régime

2% des projets ont été examinés dans le cadre du régime conventionné et concentrent 56% de la superficie mobilisée, 49% de l'investissement projeté et 4% des créations d'emplois escomptées.

96% des projets ont été approuvés dans le cadre de la gestion déconcentrée, pour un investissement projeté de l'ordre de 9.930 Mdh et 22.376 emplois escomptés

Mode	Nb projets	Sup mobilisée (Ha)	Invest projeté (Mdh)	Emploi escompté
Gestion déconcentrée	186	1 062	9 930	22 376
Régime conventionné	4	2 843	9 547	970
Sous-total	190	3 905	19 477	23 346
Hors GDI / Hors conventionné	4	1 174	1 660	500
Total général	194	5 080	21 137	23 846

■ Gestion déconcentrée ■ Hors GDI
Hors conventionné ■ Régime conventionné



2.1 Régime conventionné

4 projets de convention/avenant d'investissement, portant sur une superficie globale de 2.843 ha, devant drainer un investissement de l'ordre de 9.547 MDhs ont été approuvés par la Commission Interministérielle au titre de l'exercice 2014.

Ces conventions à conclure avec des investisseurs nationaux ou étrangers octroient un certain nombre d'avantages et d'exonérations sur le plan fiscal et douanier, ainsi que le bénéfice de la contribution de l'Etat dans le coût des infrastructures externes et ce, en application de la loi-cadre n° 18-95 formant charte de l'investissement et de l'article 7.1 de la Loi de Finances pour l'exercice budgétaire 1998-1999 tel qu'il a été modifié.

Secteur d'activité	Nbre de projets	Nature de l'opération	Localité	Investisseur	Superficie (ha)	Investissement (Mdh)
Energie	1	Location	Akhfennir	Société Energie Eolienne du Maroc	2820	1.800
Industrie	1	Cession	Commune My Abdellah	HTK Corporation	7,52	1.137
Services	1	Cession	Mènera	Downtown Hôtel Corporation	5	680
Tourisme	1	Cession	port de Casablanca	Wessal Casa Port	10,85	5.930
Total	4				2 843	9 547

⇒ **Projet de convention Gouvernement/Société Energie Eolienne du Maroc**

Dans le cadre de la stratégie pour le développement du secteur des énergies renouvelables, la Société Energie Eolienne du Maroc gère actuellement trois parcs d'une capacité totale de 202 MW :

- Haouma dans la région de Tanger : 50 MW
- Foum El Oued dans la région de Laayoune : 50 MW
- Akhfennir dans la région de Tarfaya : 102 MW

Cette société ambitionne de réaliser une extension de capacité du parc d'Akhfennir, situé dans la commune rurale d'Akhfennir, d'environ 100 MW.

Ce projet, qui sera développé dans le cadre de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables, consiste en l'implantation de 56 éoliennes d'une puissance unitaire de 179 MW.

Cette extension de capacité permettra de produire en moyenne 400 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle des deux régions réunies de Laayoune-Boujdour-Skia El Hamra et Oued Ed Dahab-Lagouira.

La réalisation de ce projet, dont le montant d'investissement est de l'ordre de 1.800 Mdh avec la création de 20 emplois directs et stables, est envisagée sur un foncier domanial d'une superficie de 2.820 ha.

⇒ **Projet de convention Gouvernement/Société HTK Corporation**

La société HTK Corporation projette de réaliser un complexe industriel de pièces mécaniques, électriques et électroniques et des batteries au lithium sur un terrain domanial d'une superficie de 7ha 52a, sis à la commune Moulay Abdellah à Safi.

La réalisation de ce projet dont le montant d'investissement est de 1.137 Mdh se traduira par la création de 700 emplois directs et stables.

⇒ **Projet de convention Gouvernement/Société Downtown Hôtel Corporation**

La Société Downtown Hôtel Corporation (DHC) souhaite accompagner les efforts de l'Etat Marocain visant l'amélioration qualitative du produit offert par la réalisation d'un projet intégré résidentiel, commercial, culturel et d'animation.

Ce projet consiste en la réalisation, sur un foncier domanial de 5 ha, d'un centre d'affaires, de magasins, de restaurants, de cafés, d'un centre de remise en forme, d'un centre culturel, de galeries d'arts et d'espaces dédiés aux expositions et aux événements en plus d'unités résidentielles, sis à proximité des jardins de la Menara, à Marrakech

Ce projet dont le montant d'investissement est de 680 Mdh se traduira par la création de 250 emplois directs et stables.

⇒ **Projet de convention Gouvernement/Société Wessal Casa Port**

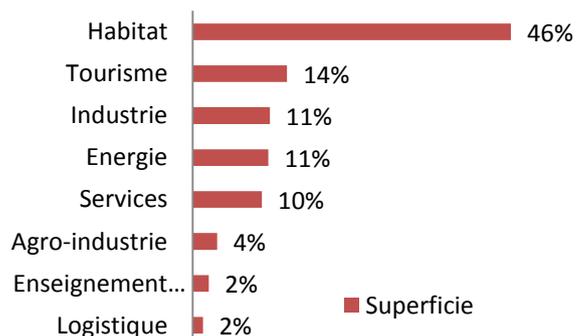
Le projet porté par la société "Wessal Casa Port", filiale de la société Wessal créée conjointement entre le Fonds Marocain de Développement du Tourisme et des Fonds souverains des pays du Golf (Qatar, Emirats Arabes Unis et Koweït), s'inscrit dans le cadre du développement du secteur du tourisme au Maroc.

La société "Wessal Casa Port", s'est engagée, en vertu de la convention cadre signée le 1^{er} avril 2014, à réaliser un programme d'investissement touristique et résidentiel qui comportera une unité d'hébergement touristique, des équipements d'animation et de loisirs pour un coût global de 5.930 Mdh, sur une parcelle foncière, d'une superficie de 10 ha 85 a 80 ca, sis à la Commune Urbaine de Casablanca.

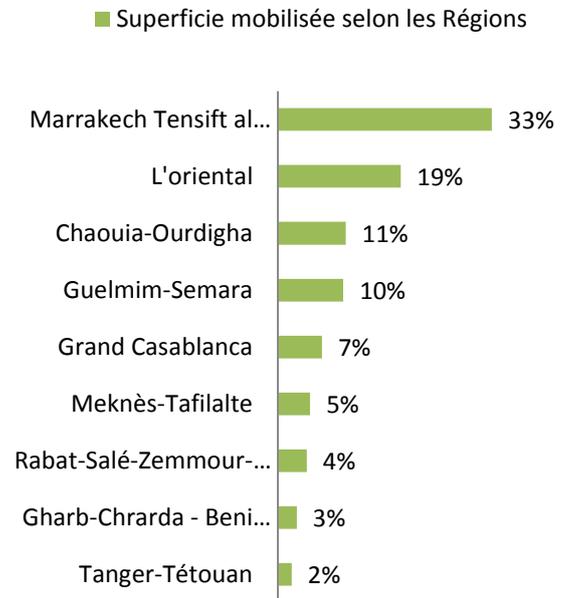
2.2 Gestion Déconcentrée

Dans le cadre de la Gestion Déconcentrée, les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) ont procédé à l'examen et à l'approbation de 186 projets ayant pour support des terrains domaniaux d'une superficie globale de 1.062 ha devant drainer un investissement de l'ordre de 9.930 Mdh et la création d'environ 22.376 emplois.

46% de la superficie globale a été mobilisée au profit de secteur de l'Habitat pour appuyer l'effort consenti pour le recasement des bidonvilles et la lutte contre l'habitat insalubre.



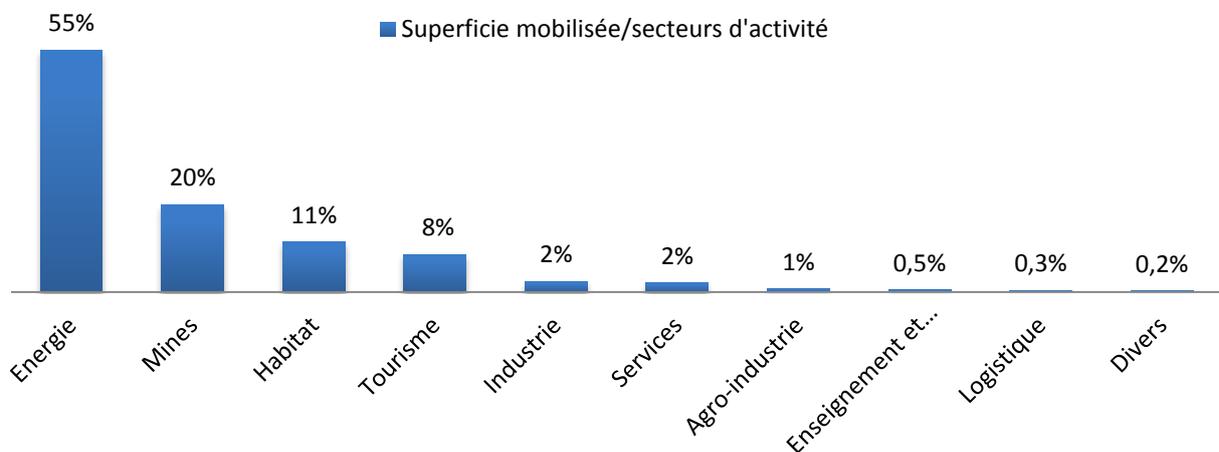
33% de la superficie globale mobilisée est concentrée au niveau de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz pour la réalisation de 50 projets, un investissement projeté de 935 Mdh et la création de 2.429 emplois.



3. Ventilation par secteur d'activité

Au titre de l'exercice 2014, une superficie globale de l'ordre de 5.080 Ha a été mobilisée :

- 2.935 hectares ont été mobilisés au profit du secteur de l'énergie dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale visant le développement des énergies renouvelables.
- 1.057 hectares en faveur du secteur des mines ;
- 608 hectares pour le secteur de l'habitat et la lutte contre l'habitat insalubre ;
- 154 hectares pour le secteur du Tourisme en vue de la création de zones d'aménagement touristique et la réalisation de divers projets touristiques et résidentiels.



3.1 Secteur de l'énergie

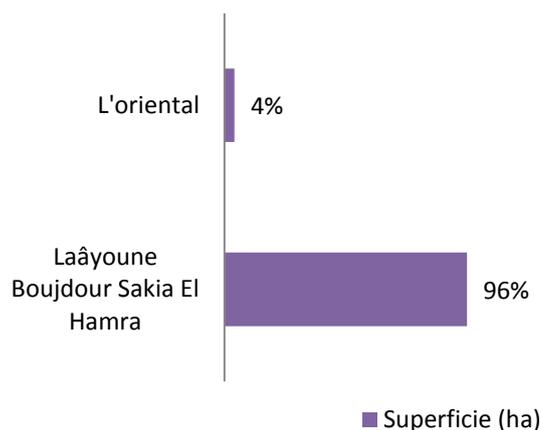
En raison de ses faibles ressources en énergie, le Maroc demeure dépendant de l'extérieur pour une bonne partie de son approvisionnement.

Aussi, le Gouvernement marocain, dans le cadre de la stratégie mise en œuvre, accorde une attention particulière aux investissements réalisés par des groupes nationaux et étrangers disposant d'un savoir-faire dans le domaine de l'énergie.

En vue de l'opérationnalisation de la nouvelle stratégie qui érige le développement des énergies renouvelables en priorité, plusieurs projets ont été lancés.

A cet effet, 2.935 hectares ont été mobilisés pour appuyer le programme national et favoriser le développement, ainsi que la diversification des sources d'énergie du pays.

96% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (soit 2.820 hectares) en vue de l'extension du parc éolien d'Akhfennir à travers l'installation et la mise en service des 56 turbines d'une capacité totale d'environ 100 MW et 115 hectares au profit de société MOROCCO Solar Compagny à Oujda pour la réalisation d'une Ferme Solaire photovoltaïque.



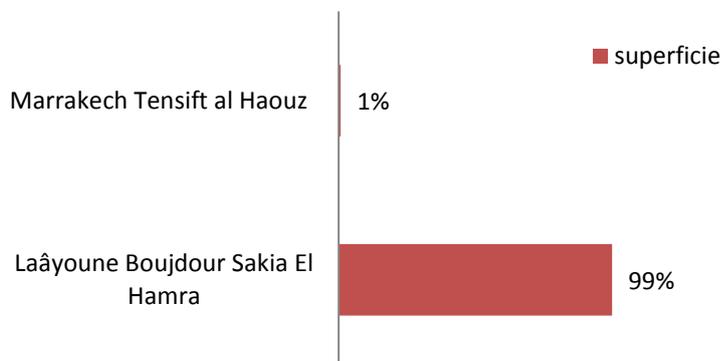
3.2 Secteur des mines

Conscient des opportunités offertes par ce secteur qui permettraient au Maroc de se positionner au niveau régional et mondial, une stratégie Nationale de Développement du Secteur Minier a été lancée.

Cette stratégie vise, à l'horizon 2025, la multiplication par dix du volume d'investissement dans l'exploration, la recherche minière et le doublement des emplois générés par le secteur.

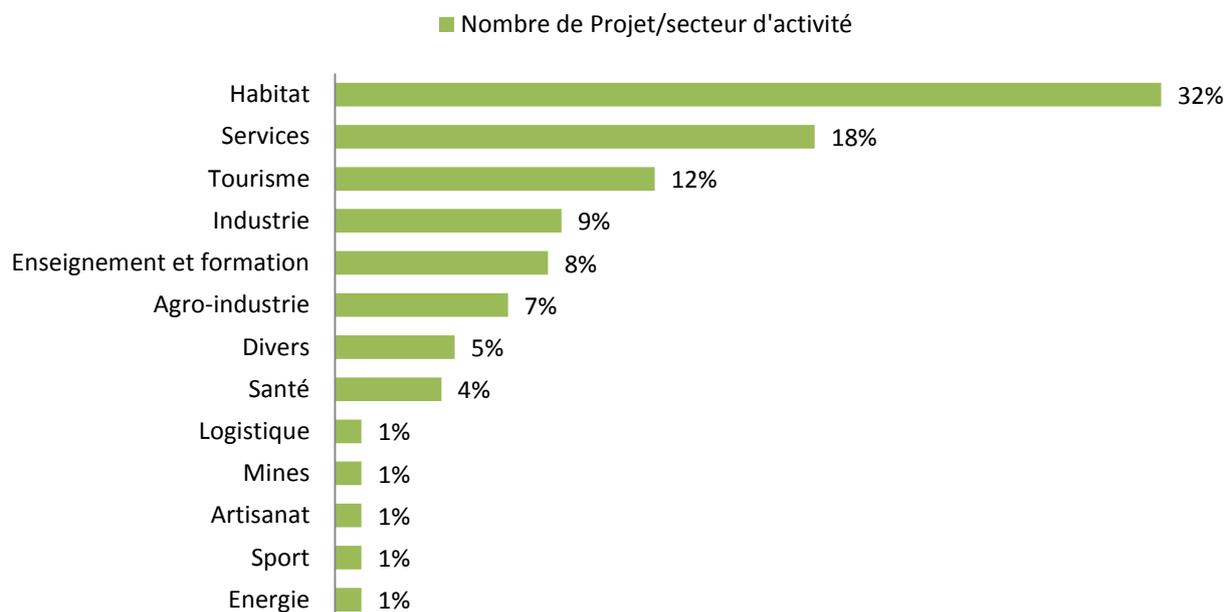
20% de la superficie mobilisée en 2014 est dédiée au secteur des mines (soit 1.057ha).

99% la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région Laâyoune-Boujdour-Sakia-El-Hamra (soit 1.050 hectares) en vue de l'extension des unités de traitement du phosphate.



3.3 Secteur de l'Habitat

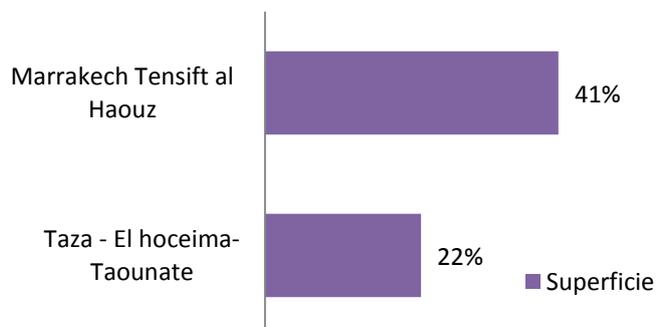
32% des projets envisagés en 2014 sont concentrés au niveau du secteur de l'Habitat.



A cet égard, une superficie de l'ordre de 608 Ha a été mobilisée au profit des opérateurs publics et privés pour la mise en œuvre de programmes de recasement des bidonvilles, l'aménagement de nouveaux pôles urbains et le développement de l'habitat économique et social.

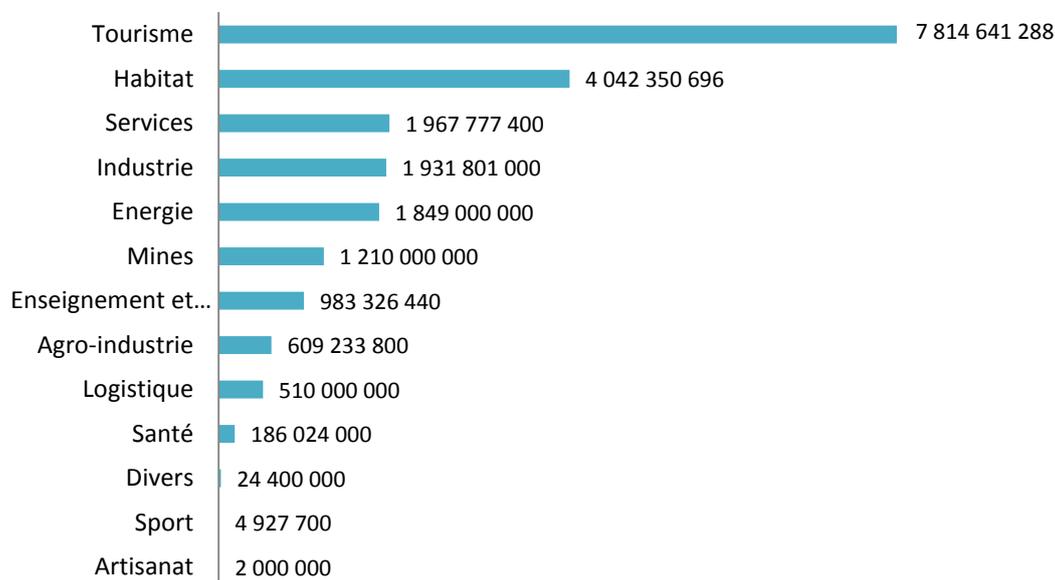
Pour rappel, le Maroc a lancé le programme « Villes sans bidonvilles » en 2004 afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion urbaine. Ce programme concerne 85 villes et 348.000 ménages dont près de 1.000 bidonvilles. Le programme "Villes sans bidonvilles" devra mobiliser un investissement d'environ 25 milliards de dirhams, dont une subvention du Fonds Solidarité Habitat, estimée à près de 10 milliards de dirhams.

La région de Marrakech -Tensift - Al Haouz concentre 41% de la superficie mobilisée en 2014, suivie de la région Taza-El Hoceima-Taounate (22%).



3.4 Secteur du Tourisme

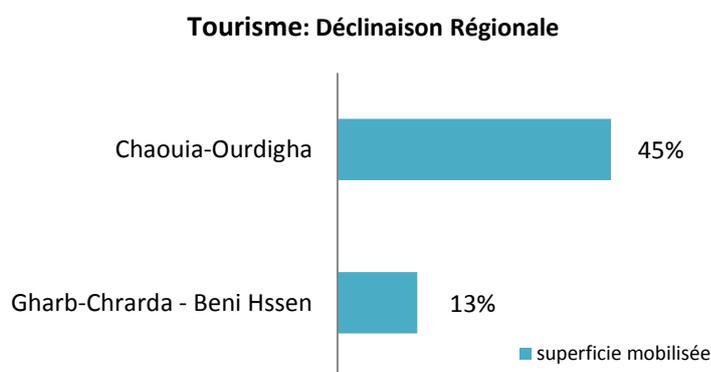
La répartition des investissements projetés par secteur fait ressortir une prédominance du secteur du Tourisme avec 7.814 Mdh. Il représente 37% des investissements projetés.



En effet, fort de ses nouvelles visions stratégiques (Plan Biladi, Vision 2020 ...), visant le développement d'une offre diversifiée intégrant la dimension régionale, l'effort en matière de promotion du Tourisme se traduit par la mobilisation de 154 Ha.

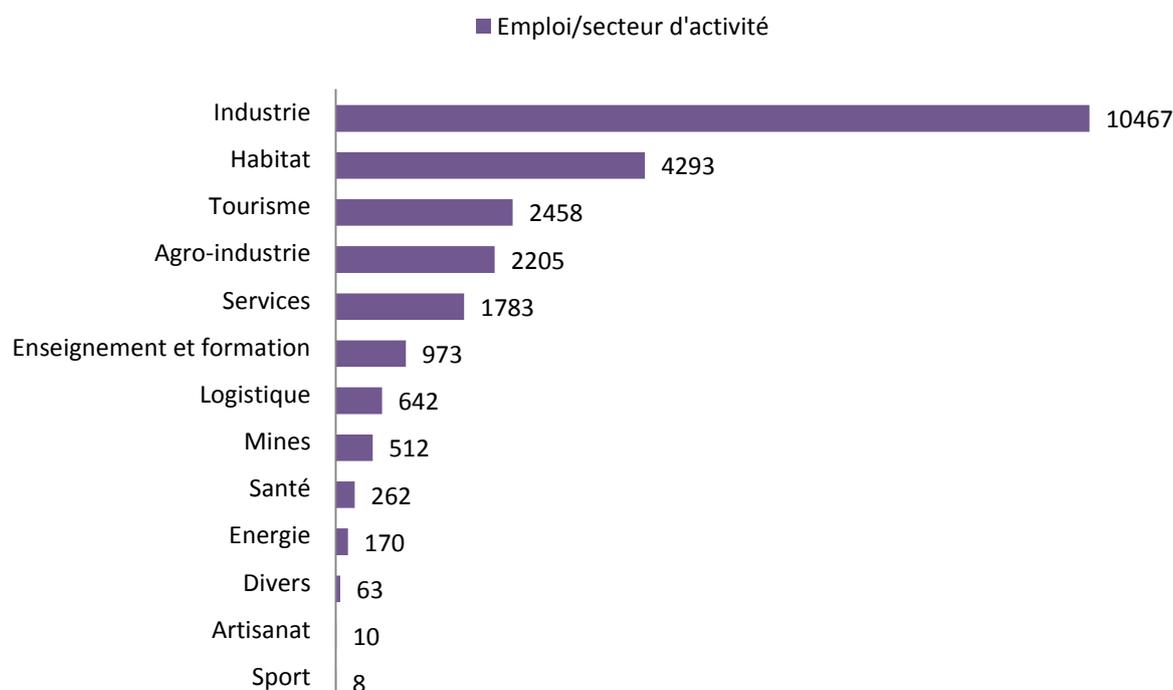
Le Tourisme au Maroc est largement concentré sur deux destinations : Marrakech et Agadir. Cette concentration géographique ne permet pas de mettre en avant toutes les potentialités du pays. C'est la raison pour laquelle une nouvelle politique d'aménagement et de développement de l'offre touristique a été lancée.

Ainsi, par région économique, l'appui de l'Etat a concerné des régions comme celles de Chaouia-Ourdigha qui totalisent près de 45% de la superficie mobilisée, ainsi que la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen avec 13% du foncier alloué.



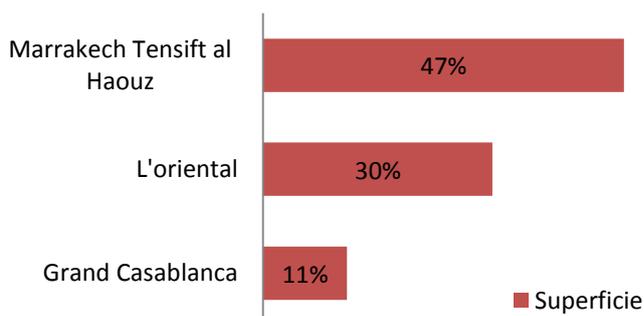
3.5 Secteur de l'Industrie

La ventilation sectorielle des emplois fait ressortir une prépondérance du secteur de l'Industrie avec la création escomptée de près de 10.467 emplois (soit 44% du total). Les secteurs du Tourisme, de l'Agro-industrie et des services concentrent près de 27% des emplois projetés.



Dans le cadre du renforcement du secteur industriel, un ensemble de mesures et d'actions qui visent la consolidation des acquis et un repositionnement de ce secteur ont été lancées. Près de 125 hectares ont été mobilisés en 2014 au profit de nouveaux projets industriels.

Par région, l'appui foncier de l'Etat au secteur de l'Industrie est concentré à hauteur de 47% au niveau de la région de Marrakech - Tensift - Al Haouz et de 30% au niveau de la région de l'Oriental.



À noter, par ailleurs, que le Plan National d'Accélération Industrielle 2014-2020, lancé en Avril 2014 à Casablanca, projette d'entretenir la dynamique enclenchée par Emergence et le Plan national pour l'émergence industrielle (PNEI) par la mise en place d'une sphère d'écosystèmes performants ayant pour vocation à favoriser l'intégration des chaînes de valeurs et la consolidation des liens entre les grandes entreprises et les PME.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises au niveau du foncier, la nouvelle stratégie consacre le modèle locatif à travers l'exploitation de petites surfaces à proximité des bassins d'emploi et des services de base (restauration, habitat et télécoms).

4. Ventilation par région

Conscient des défis et des opportunités offertes par ses régions, le Maroc s'est inscrit dans une dynamique de plans sectoriels basés sur une déclinaison territoriale, exprimant, ainsi, la volonté des pouvoirs publics de soutenir les vocations économiques des régions et de répondre à la pression démographique sur l'habitat qui découle de leur attractivité dans une trajectoire de développement fort et diversifié sur le plan sectoriel et territorial, compétitif, créateur de richesse et d'emploi, fondé sur une logique de redistribution équitable des fruits de la croissance.

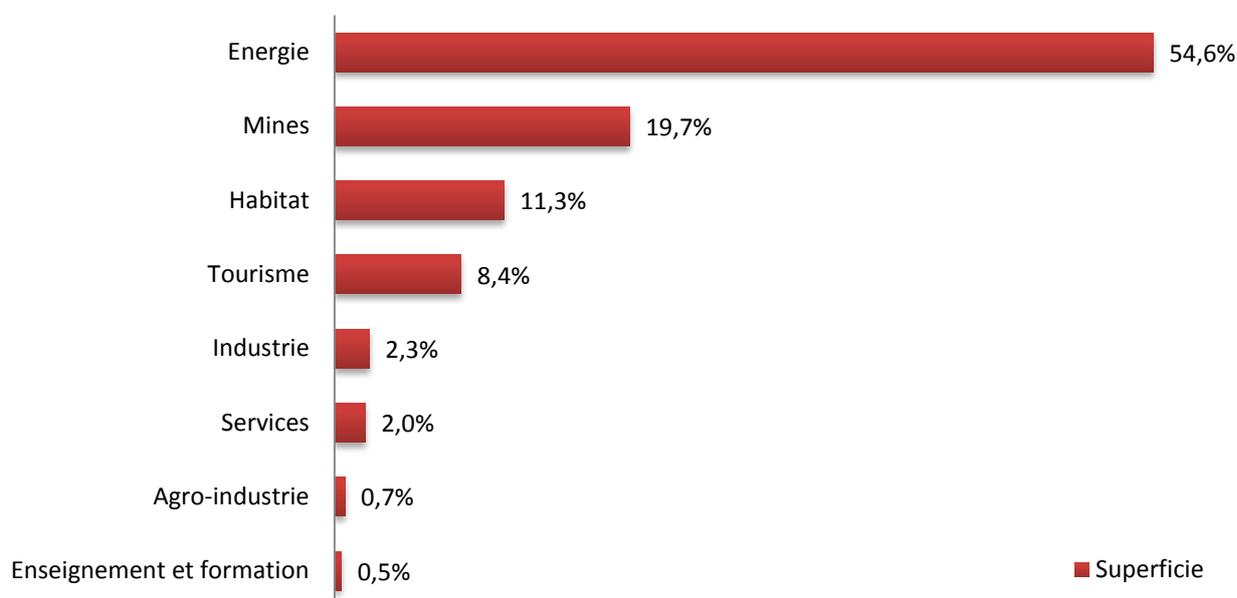
Cette approche vise à :

- réduire les disparités intra et inter-régionales selon une utilisation efficiente des potentialités humaines et naturelles locales ;
- garantir une répartition des fruits de la croissance à la mesure des vocations des différentes régions du Royaume ;
- mettre la région au cœur des politiques sectorielles en tant qu'entité territoriale structurante et comme maillon de la mise en œuvre locale des programmes de développement nationaux.

Plusieurs programmes de développement régionaux ont été lancés sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi. Ces programmes, qui visent une mise à niveau globale et intégrée des villes, comportent divers équipements et infrastructures de proximité, des projets touristique, résidentiel, d'animation et de loisirs.

4.1 Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra : Soutien des cessions foncières en appui aux secteurs de l'énergie et des mines

Cette région a bénéficié en 2014 de la mobilisation d'une superficie de l'ordre de 3.880 ha pour la réalisation de 5 projets devant drainer un investissement de l'ordre de 3.035 MDh.



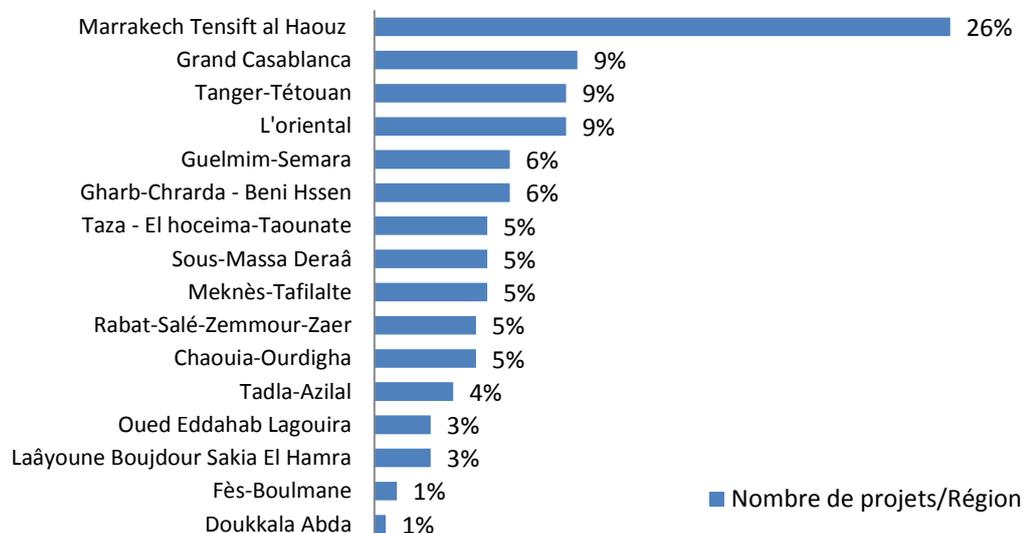
Dans le sillage des mutations structurelles que connaît le secteur de l'Energie, le Maroc a commencé à se positionner en tant que parc d'investissement, de production et d'exportation compétitive et attractive à l'échelle régionale et mondiale. 55% de la superficie a été mobilisée, par voie de location, au profit de la société "Energie Eolienne du Maroc" pour servir à l'extension du parc éolien d'Akhfennir, près de la ville de Laâyoune. Ce parc, d'une capacité totale d'environ 100 MW, permettra la création de 20 postes d'emploi, pour un investissement de l'ordre de 1.800 Mdh.

L'appui a également été apporté au secteur des mines à travers la mobilisation de 1.058 Ha, au profit de la société "Fosboukraa", devant servir à l'extension des unités de traitement du phosphate à Laâyoune, pour un investissement de l'ordre de 1.200 Mdh devant permettre la création de 500 postes d'emploi.

La région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra a, également, enregistré la mobilisation d'une assiette foncière, d'une superficie globale de 8 ha environ, pour la réalisation de projets touristique et résidentiel devant générer à terme la création de près de 60 emplois.

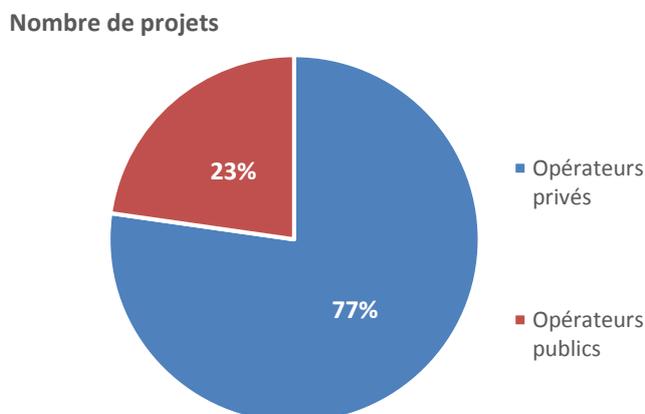
4.2 Marrakech-Tensift-Al Haouz : Soutien de l'Etat pour l'habitat

26% des projets envisagés en 2014 sont concentrés au niveau de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz.



7% de l'effort de mobilisation du foncier de l'Etat est concentré au niveau de cette région pour un investissement projeté de 1.615 Mdh et la création de 2.679 emplois.

22 opérations ont été autorisées au profit d'intervenants dans le secteur de l'Habitat, portant sur une superficie globale de 248 hectares en vue de la réalisation d'un nouveau pôle urbain, de lotissements et d'unités résidentielles.

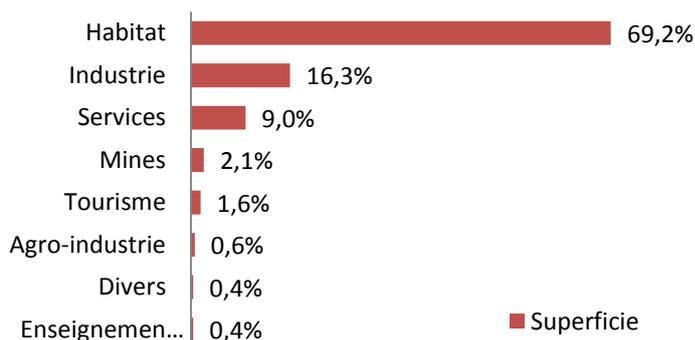


À rappeler, à cet égard, que la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz a particulièrement profité du programme ville nouvelle par l'aménagement de la ville de Tamansourt. Cette ville périphérique à la région de Marrakech, d'un coût global de 45 milliards de dirhams, a été lancée en 2004 en vue d'accueillir à terme 450.000 habitants autour d'un projet intégré avec à l'appui la création d'une zone industrielle et d'une zone offshore sur respectivement 300ha et 50 ha.

Pour rappel, le programme initié a permis la réalisation jusqu'à présent de 4 villes nouvelles (Tamesna, Tamensourt, Lakhyayta et Chrafate) d'une superficie globale de 4.300 ha, pour un investissement estimé à 100 milliards de dirhams, devant accueillir à terme près d'un million d'habitants.

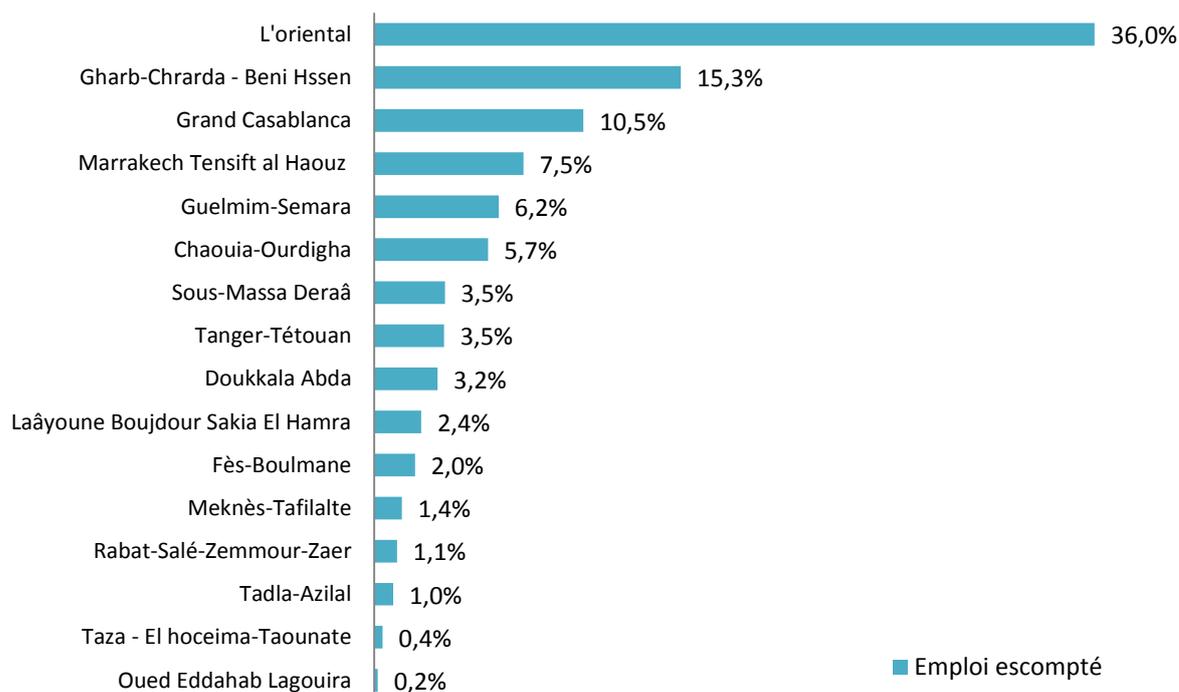
Cette approche innovante escompte de créer un réseau urbain régional équilibré autour d'une offre en logements variée, couplée à une infrastructure attractive, pour subvenir au bassin d'emploi ainsi créé.

Quant aux cessions attribuées au secteur de l'industrie, elles représentent 16% de la superficie globale mobilisée au niveau de la région de Marrakech-Tensift-EI Haouz, pour un investissement projeté de 127 Mdh et la création de 837 emplois.

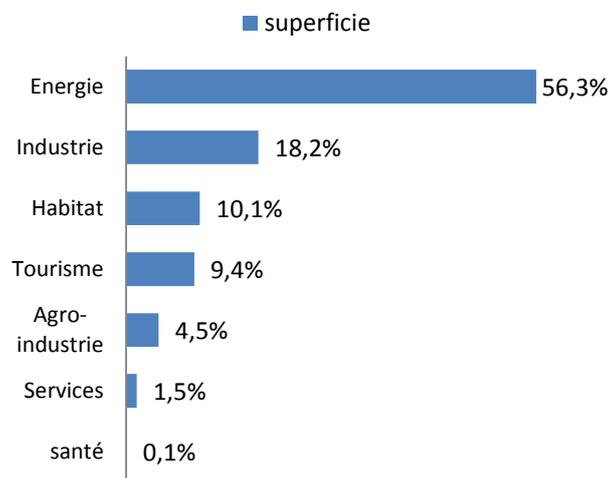


4.3 L'Oriental : une mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Energie, de l'Industrie, du Tourisme et de l'Habitat

36% des créations d'emplois escomptés sont concentrés au niveau de la région de l'Oriental.

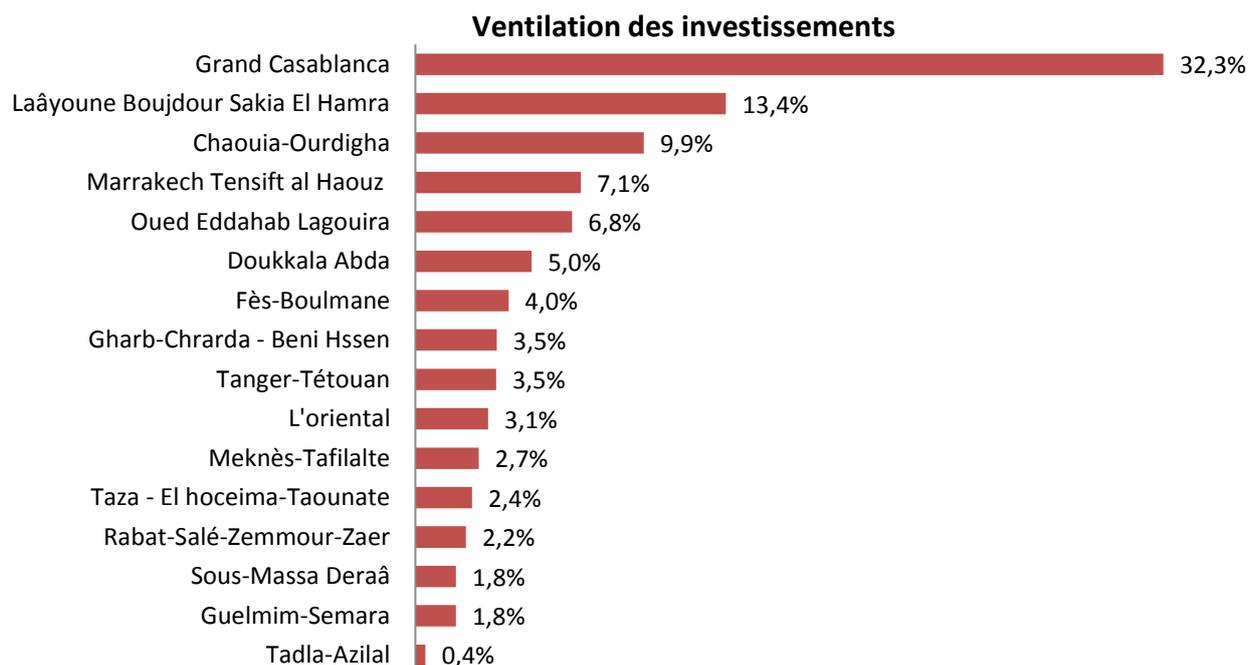


Cette région concentre, en outre, 3,8% de la superficie globale mobilisée (204 ha). Le secteur de l’Energie s’accapare 56% de la superficie mobilisée, soit 115 ha au profit de la société "MOROCCO Solar Compagny" pour la mise en place d’une Ferme Solaire photovoltaïque basé à Oujda, qui permettra la création à terme de 150 postes d’emploi.



4.4 Grand Casablanca : Soutien des cessions foncières aux programmes d'habitat social et « Villes sans bidonvilles » et en appui aux secteurs de l'Industrie et du Tourisme

32% des investissements projetés sont concentrés au niveau la région du Grand Casablanca (7.311,8 Mdh).



Près de 2% de la superficie globale mobilisée au titre de l’année 2014 (84 ha) est, en outre, concentrée au niveau de la région du Grand Casablanca pour la réalisation de 18 projets, pour un investissement de 7.311 Mdh et 2.305 emplois escomptés.

Le secteur de l’Habitat a bénéficié de 4 opérations de vente portant sur une superficie globale d’environ 14 ha.

Au cours de l’exercice 2014, 2 opérations de cession ont été approuvés pour la réalisation de projets touristiques sur une superficie de 12 hectares.

B. Mobilisation du foncier en appui au Plan Maroc Vert

L'agriculture représente un secteur majeur pour le développement économique et social du pays. Réunissant près de 1,5 million d'agriculteurs, le secteur contribue au PIB national à hauteur de 15 % et génère près de 40 % de l'emploi.

Dans le cadre du partenariat public-privé, et à l'effet d'accompagner le développement du secteur agricole, l'Etat marocain a mobilisé à partir de 2004 des terrains agricoles faisant partie de son domaine privé.

L'objectif assigné à ce partenariat vise :

- La promotion de l'investissement dans le secteur agricole ;
- La mise à niveau des principales filières agricoles (arboriculture fruitière, agriculture maraichère, élevage, viticulture, oléiculture ...) ;

Pour ce faire, l'approche retenue en la matière consiste en :

- La mise à disposition des investisseurs de terrains agricoles dans le cadre de la location de longue durée en vue de permettre une rentabilité significative des projets ;
- La mise à contribution des entrepreneurs dans le domaine agricole et agro-industriel en vue de satisfaire la demande interne et internationale.

L'attribution des terres agricoles aux opérateurs privés repose sur un cadre juridique et réglementaire à savoir la circulaire N°2/2007 du 29 Janvier 2007 du Premier Ministre relative aux modalités de location des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que les règlements des appels d'offres.

Une superficie de plus de 99.000 hectares a été mobilisée, à ce jour, pour appuyer 600 projets.

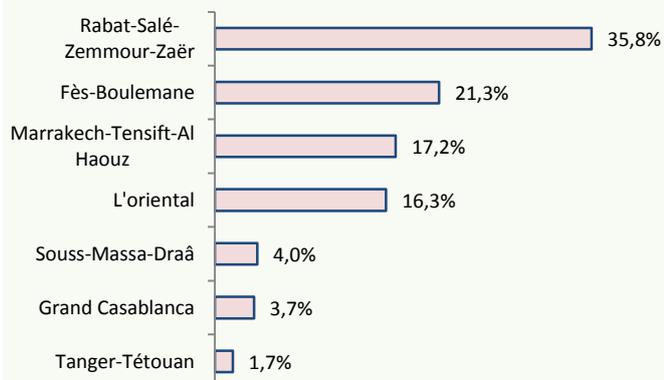
Le montant prévisionnel des investissements projetés s'élève à près de 19 milliards de dirhams. Le nombre d'emplois potentiels est estimé à 47.515 postes.

Les Régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et de Fès-Boulmane concentrent :

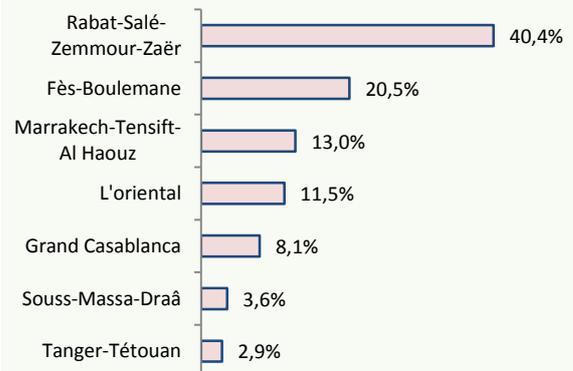
- 55% des projets envisagés
- 61% de la superficie mobilisée
- 57% de l'investissement projeté.

Année	Nombre de projets	Superficie ha	Mt Invest Dh	Emploi
2005	43	11 616	1 017 525 400	2 974
2006	112	26 971	3 144 593 013	11 066
2007	8	1 740	336 038 440	1 075
2008	35	6 577	1 464 123 722	3 674
2009	82	24 678	5 616 124 683	10 873
2010	12	4 507	731 663 441	2 050
2011	16	5 255	468 802 334	861
2012	80	4 701	2 183 800 988	5 598
2013	85	4 483	1 620 760 805	3 407
2014	71	6 061	1 652 449 836	4 743
2015	56	2 495	601 513 300	1 194
Total général	600	99 085	18 837 395 962	47 515

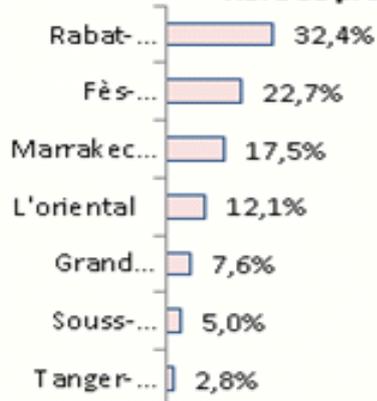
Déclinaison régionale : Investissement projeté



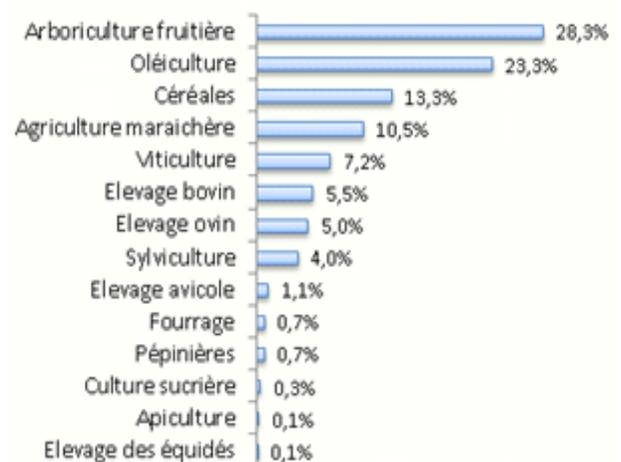
Déclinaison régionale : Superficie mobilisée



Déclinaison régionale : Nbre de projets



Superficie mobilisée par filière



1. Données globales

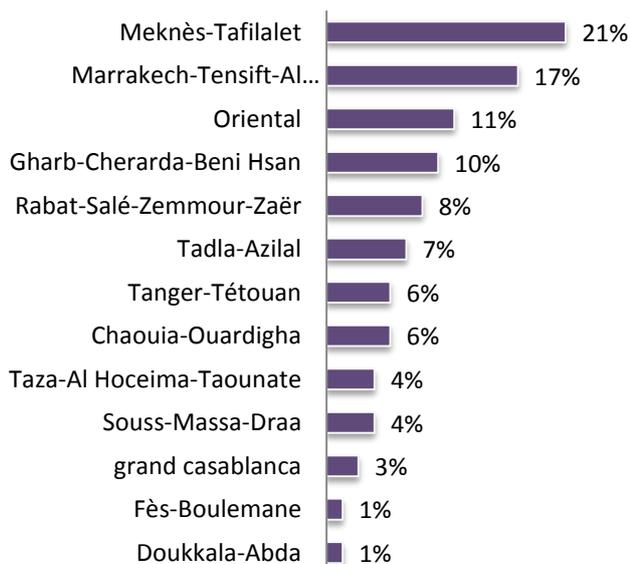
Au titre de l'exercice 2014, 6.061 ha ont été loués au profit de 71 projets pour un investissement estimé à 1.652 Mdh.

Région	Nb projets	Superficie	Investissement projeté	Emplois escompté
Chaouia-Ouardigha	4	160ha 00a 82ca	28 539 456	89
Doukkala-Abda	1	10ha 57a 47ca	4 405 100	8
Fès-Boulemane	1	65ha 27a 00ca	1 357 988,8	10
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	7	922ha 54a 82ca	393 640 897	716
Grand Casablanca	2	34ha 19a 00ca	66 783 000	87
Marrakech-Tensift-Al Haouz	12	222ha 42a 25ca	87 109 093	232
Meknès-Tafilalet	15	2760ha 34a 52ca	479 714 998	1 978
Oriental	8	619ha 22a 00ca	257 287 626	1 172
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	6	281ha 81a 72ca	81 093 582	184
Souss-Massa-Draa	3	45ha 80a 28ca	43 312 809	69
Tadla-Azilal	5	709ha 44a 28ca	190 061 920	129
Tanger-Tétouan	4	37ha 17a 78ca	14 959 486	48
Taza-Al Hoceima-Taounate	3	192ha 04a 89ca	4 183 880	21
Total général	71	6060ha 86a 83ca	1 652 449 836	4 743

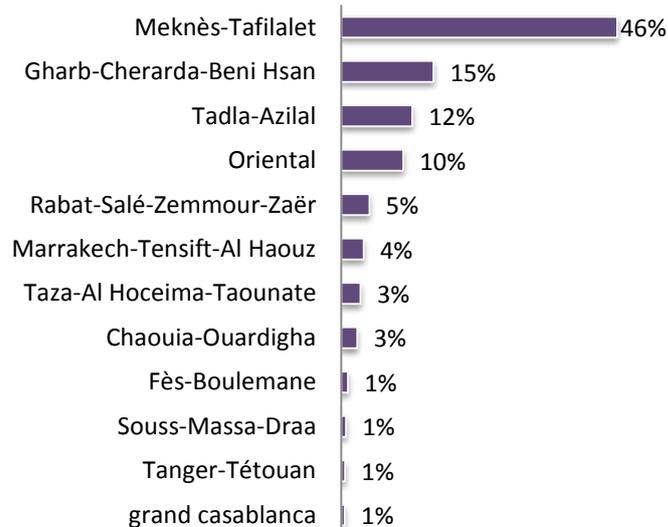
2. Déclinaison régionale

Les régions de Meknès-Tafilalet et de Marrakech-Tensift-Al Haouz concentrent respectivement 21% et 17% des projets envisagés.

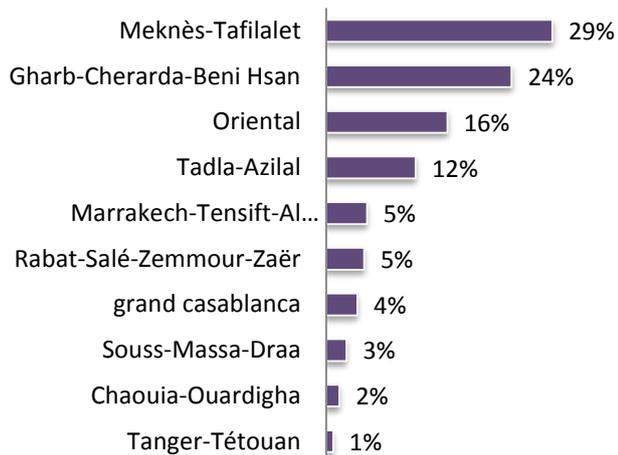
■ Nbre projet



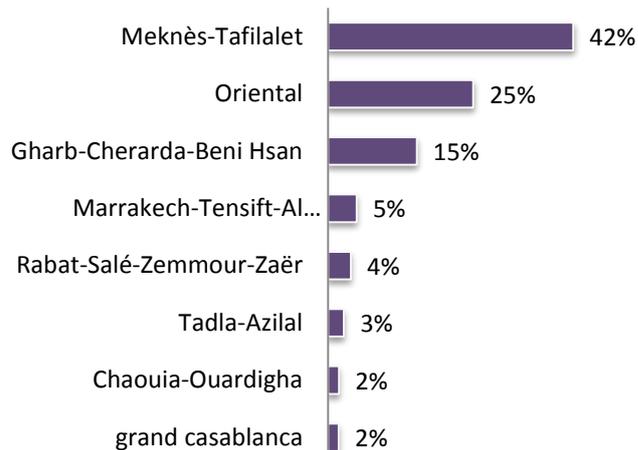
■ Superficie mobilisée



■ Investissement projeté



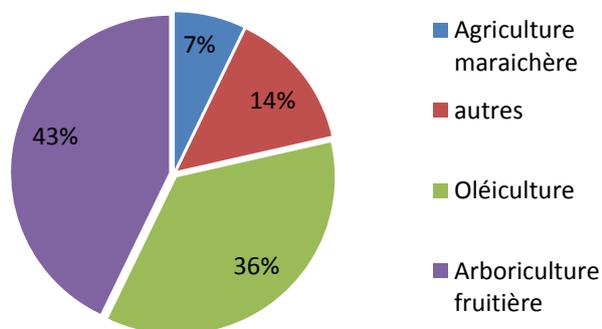
■ Emploi



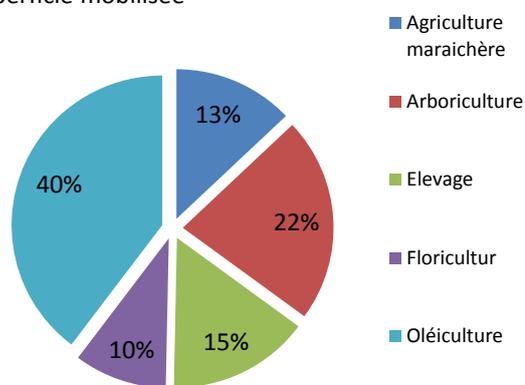
2.1 Meknès-Tafilalet

La région de Meknès-Tafilalet concentre 2.760 ha (soit 46% de la superficie mobilisée en 2014), pour un investissement projeté de l'ordre de 479 Mdh et la création escomptée de 1.978 emplois. Les filières ciblées concernent l'oléiculture, l'élevage et l'agriculture maraichère.

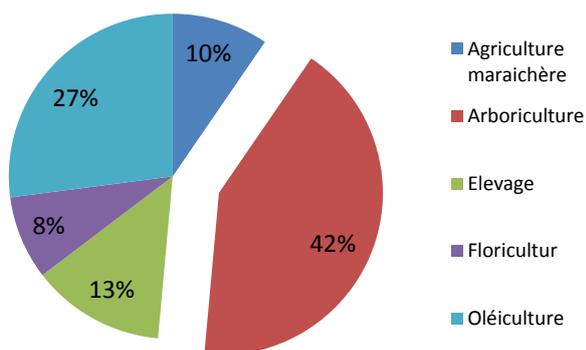
Nombre projets



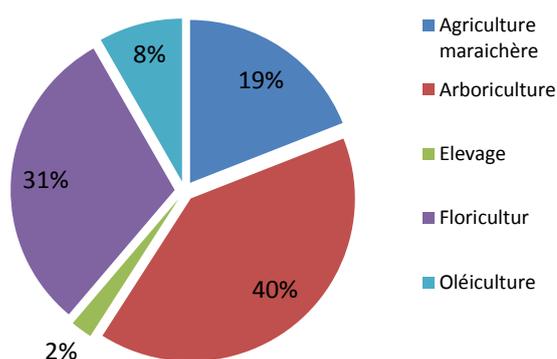
Superficie mobilisée



Montant Investissement



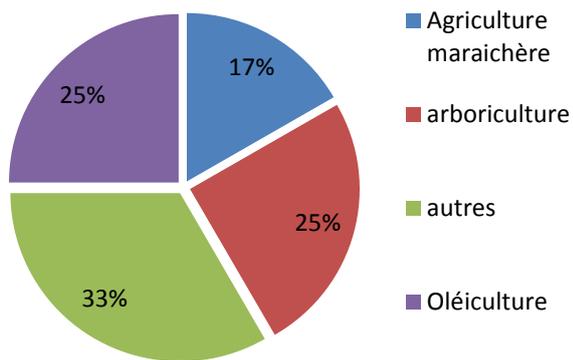
Emploi



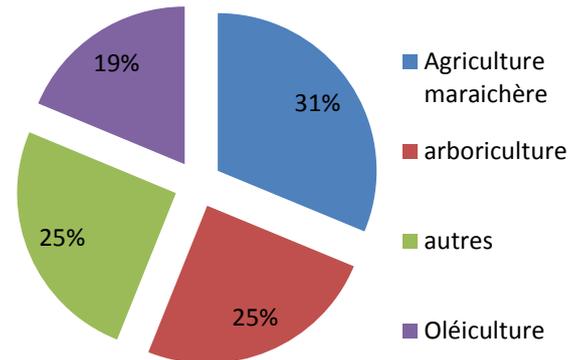
2.2 Marrakech-Tensift-Al Haouz

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz bénéficie, pour sa part, de 12 projets (17%) pour une superficie de 222 ha (4%), un investissement projeté de l'ordre de 87 Mdh et la création escomptée de 232 emplois. Les filières ciblées concernent l'oléiculture, l'arboriculture et l'agriculture maraichère.

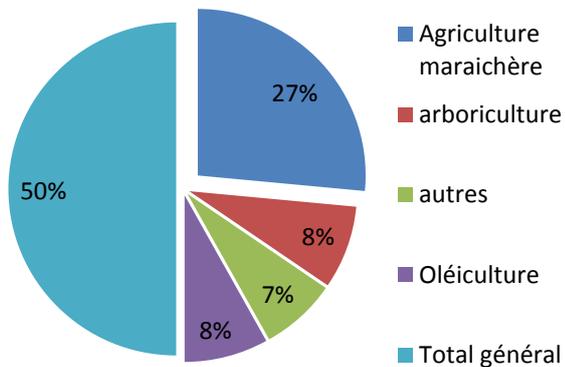
Nbre de projet



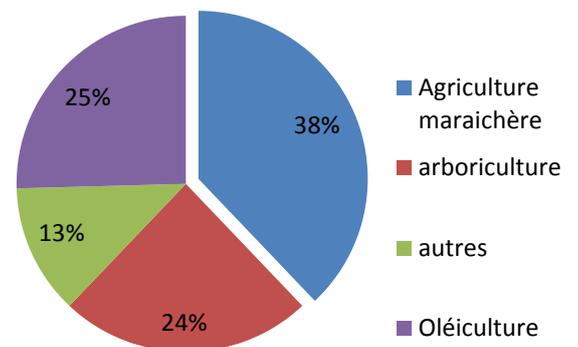
Superficie mobilisée



Montant d' Investissement



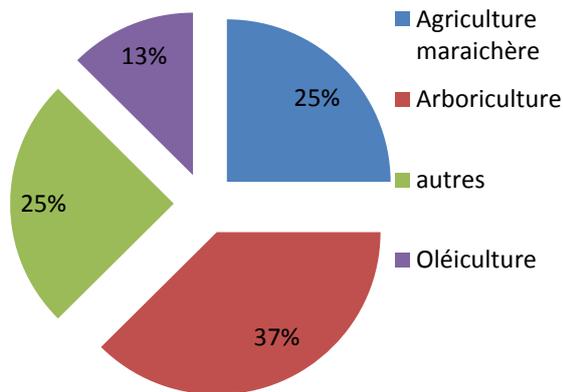
Emploi



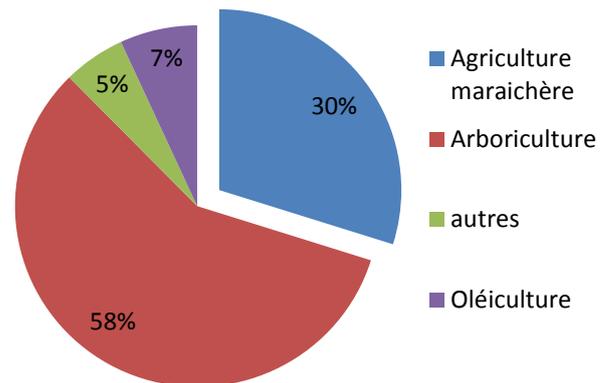
2.3 L'Oriental

Cette région a bénéficié de 8 projets (11%) pour une superficie de 619 ha (10%), un investissement projeté de l'ordre de 257 Mdh et la création escomptée de 1.172 emplois.

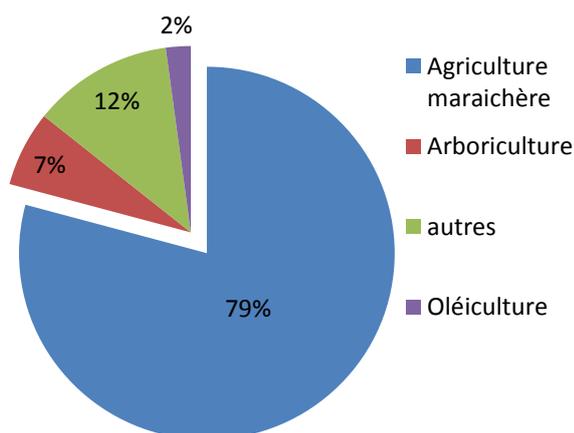
Nbre de Projet



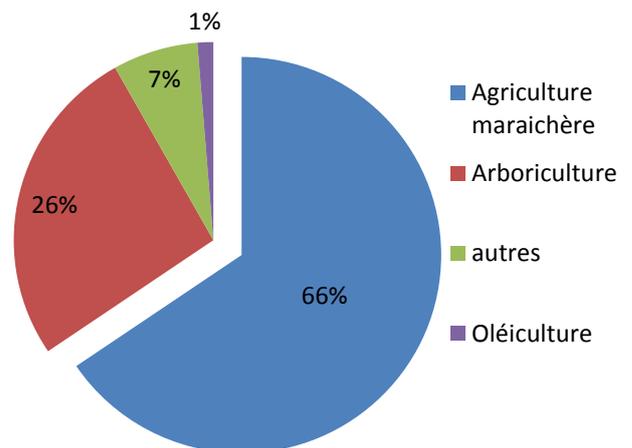
Superficie mobilisée



Montant d' Investissement



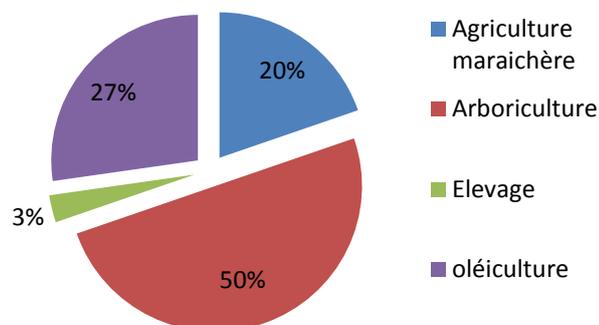
Emploi



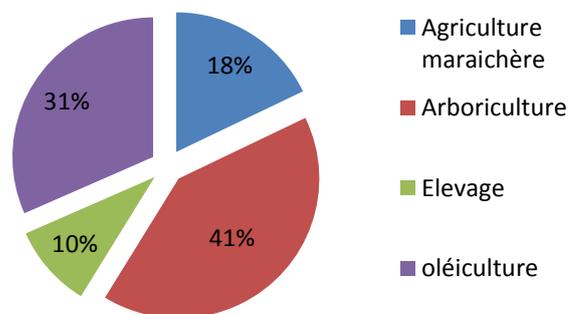
3. Ventilation par filière

3 filières concentrent plus de 90% de la superficie globale mobilisée (6060 ha). Il s'agit de l'arboriculture fruitière (agrumes, pommes, pêches, ...), l'oléiculture (olives de table et huile d'olive) et l'agriculture maraichère (légumineuses, fraises, melon ...).

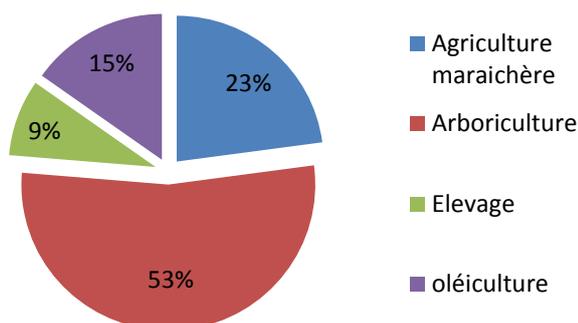
Nbre de projet



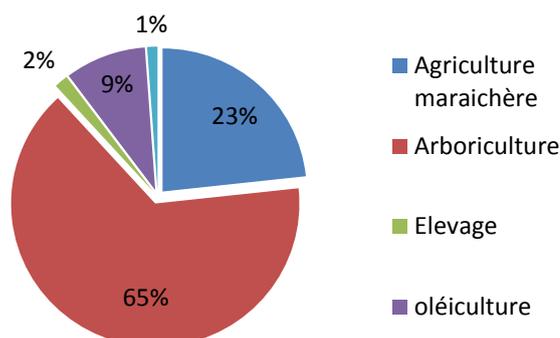
Superficie mobilisée



Montant d' Investissement



Emploi

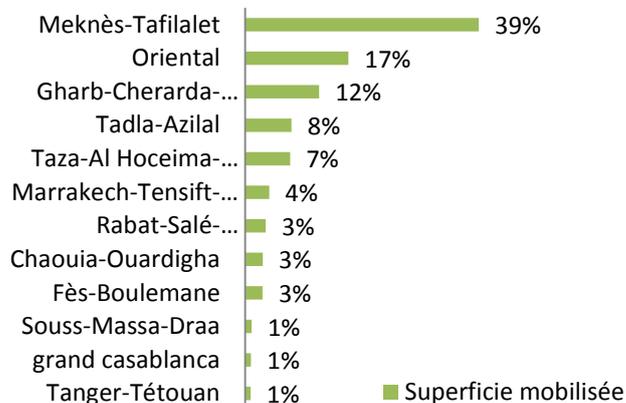


3.1 Arboriculture fruitière

La diversité des conditions climatiques confère au Maroc une vocation de production de fruits en général et de rosacées fruitières en particulier. Ce secteur fournit près de treize millions de journées de travail en milieu rural et contribue à la satisfaction des besoins du marché local en fruits frais. Grand utilisateur des facteurs de production (engrais, pesticides, eau, équipements...), c'est aussi un important pourvoyeur d'activités complémentaires (l'apiculture pour la pollinisation...) et grâce à l'exportation, une source non négligeable de devises.

Au cours de l'année 2014, 2.270 hectares ont été mobilisés au profit de cette filière (soit 41% de la superficie globale mobilisée).

La région de Meknès-Tafilalet profite de 6 projets pour une superficie de 886 Ha (soit 39% de la superficie globale mobilisée), un investissement de l'ordre de 240 Mdh et la création escomptée de 1.379 emplois.

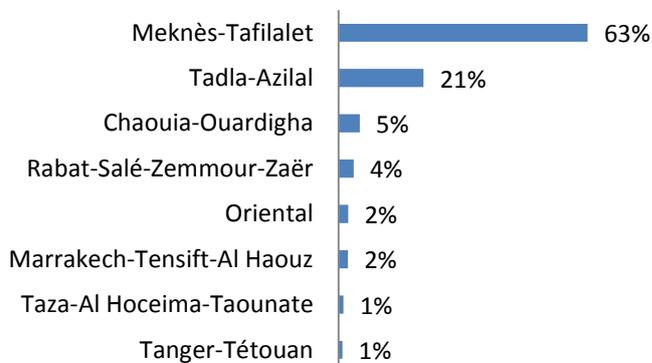


3.2 Oléiculture

Avec 500.000 ha de terres réservées à l'olivier, le Maroc est actuellement classé au sixième rang mondial après l'Espagne (plus de 2 millions d'ha), la Tunisie (1,5 millions d'ha), l'Italie (1,2 millions d'ha), la Turquie (900 000 ha) et la Grèce (700 000 ha). L'olivier constitue la principale espèce fruitière plantée au Maroc. Cette espèce est présente à travers l'ensemble du territoire national en raison de ses capacités d'adaptation à tous les étages bioclimatiques.

1.753 hectares ont été mobilisés en 2014 au profit de cette filière (soit 31% de la superficie globale mobilisée).

La région de Meknès-Tafilalet profite de 7 projets pour une superficie de 1.096 Ha (soit 63% de la superficie globale mobilisée), un investissement de l'ordre de 130 Mdh et la création escomptée de 163 emplois.



3.3 Agriculture maraichère

La filière produit, au niveau national, 1,7 millions de tonnes, avec 750.000 tonnes réservées à l'export d'une valeur totale de 3,5 milliards de dirhams par an. Le secteur contribue à la création de 20 millions de journées de travail chaque année.

Durant la période 2004-2013, la branche maraichère a bénéficié d'environ 8.960 ha (soit 10,5% de la superficie totale mobilisée).

Au cours de l'année 2014, 357 hectares ont été mobilisés au niveau de la région de Meknès-Tafilalet au profit de cette filière (soit 18% de la superficie globale).

III. Mobilisation du domaine privé de l'Etat au titre du 1er semestre 2015

A. Mobilisation du foncier au profit de l'investissement

1. Données globales

Au terme du 1er semestre de l'année 2015, près de 614 Ha (hors plan Maroc-Vert) ont été mobilisés au profit des différents secteurs d'activité pour la réalisation de 88 projets devant générer un investissement de l'ordre de 5.315 Mdh et la création à terme de 11.486 emplois.

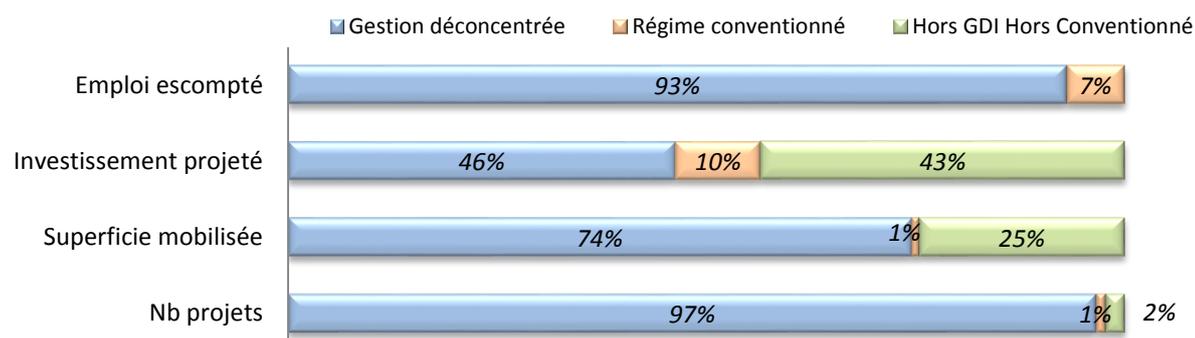
	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté	Emploi escompté
1^{er} semestre 2015	88	613ha 64a 14ca	5 315	11 486

2. Ventilation par régime

97% des projets ont été approuvés dans le cadre de la gestion déconcentrée, pour un investissement projeté de l'ordre de 2.460 Mdh et 10.686 emplois escomptés.

Le régime conventionné concentre, pour sa part, 1% des projets bénéficiaires du foncier public, 1% de la superficie mobilisée, 10% de l'investissement projeté et 7% des créations d'emplois.

Mode	Nb projets	Sup mobilisée (Ha)	Investissement projeté (Mdh)	Emploi escompté
Gestion déconcentrée	85	457	2 460	10 686
Régime conventionné	1	06	543	500
Sous-total	86	463	3 003	11 486
Hors GDI Hors conventionné	2	151	2 312	
Total général	88	614	5 315	11 486



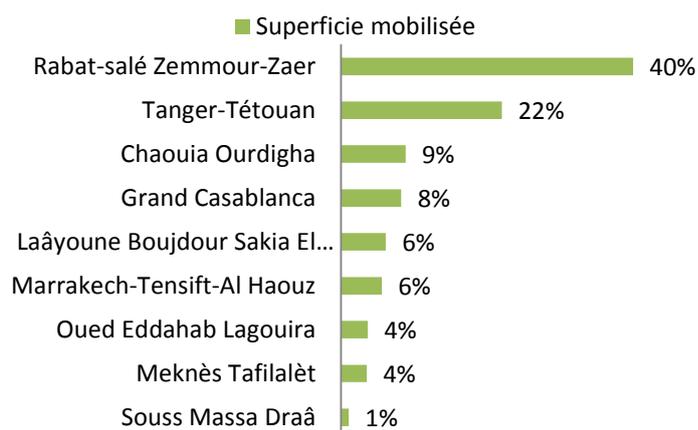
2.1 Régime conventionné

La Commission d'Investissement (C.I) a approuvé un projet de convention à conclure avec le groupe Askal, relatif à la réalisation d'un programme touristique consistant en la création d'un centre commercial et de loisirs comprenant un mall disposant d'une offre moderne et diversifiée de commerces, d'un hypermarché, d'un souk (magasins d'artisanat), des restaurants et des équipements d'animation et de loisirs, sur une assiette foncière d'une superficie de 6 ha, sis à Marrakech. Ce projet devra drainer un investissement de l'ordre de 543 MDh et générer la création d'environ 500 emplois.

2.2 Gestion déconcentrée

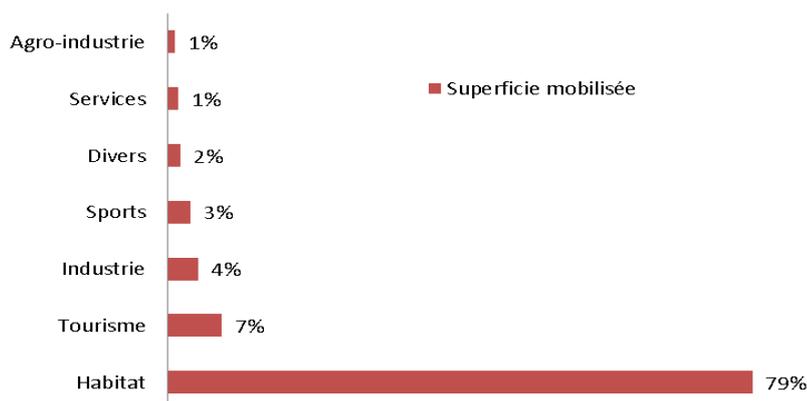
Dans le cadre de la gestion déconcentrée, les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) ont procédé à l'examen et l'approbation de 85 projets d'investissement sur des terrains domaniaux d'une superficie globale de 457 ha, devant drainer un investissement estimé à 2.460 Mdh et la création de 10.686 emplois.

40% de la superficie globale mobilisée (182 ha) est concentrée au niveau de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer pour la réalisation de 6 projets, un investissement de 89 Mdh et 118 emplois escomptés.

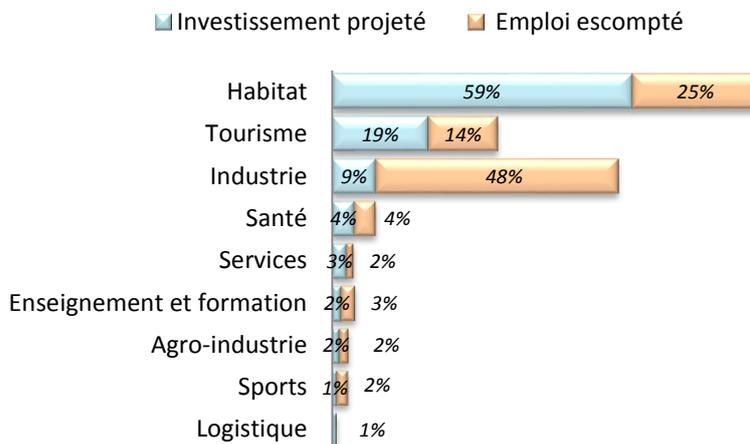


3. Ventilation par secteur d'activité

79% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau du secteur de l'Habitat.

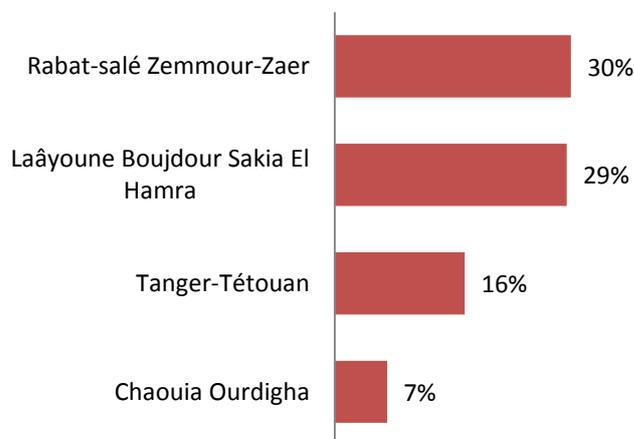


59% de l'investissement est porté par le secteur de l'Habitat et 48% de l'emploi projeté par le secteur de l'Industrie.



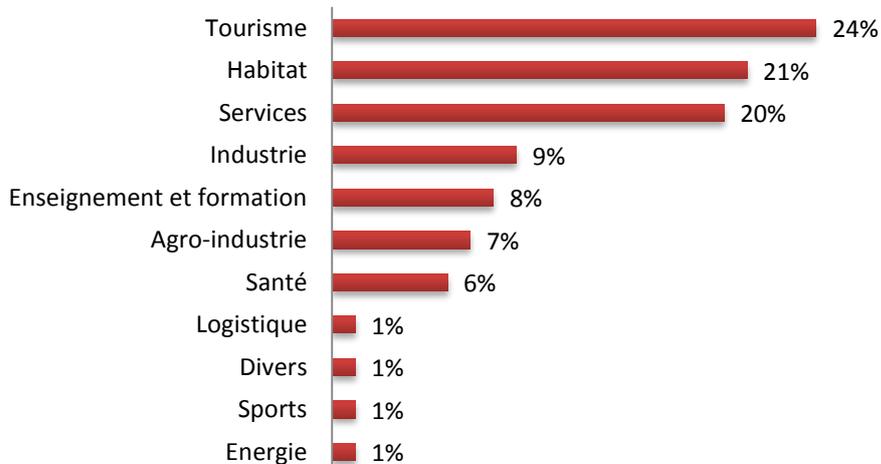
3.1 Secteur de l'Habitat

483 hectares ont été mobilisés au profit de secteur de l'Habitat. 60% de cette superficie est concentrée au niveau des régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (182 ha) et de Laâyoune-Boujdour- Sakia El Hamra (178 ha) en vue de réaliser des projets immobiliers, notamment, des programmes de résorption des bidonvilles.

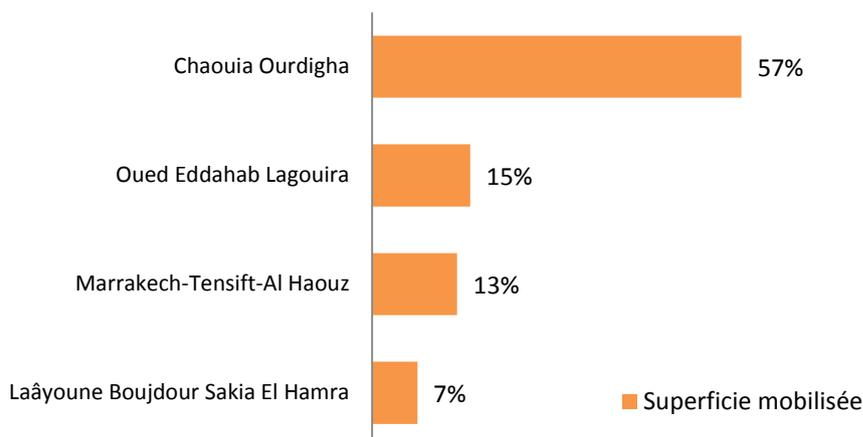


3.2 Secteur du Tourisme

24% des projets envisagés au titre du 1er semestre 2015 (soit 21) sont concentrés au niveau du secteur du tourisme qui mobilise 44,59 hectares

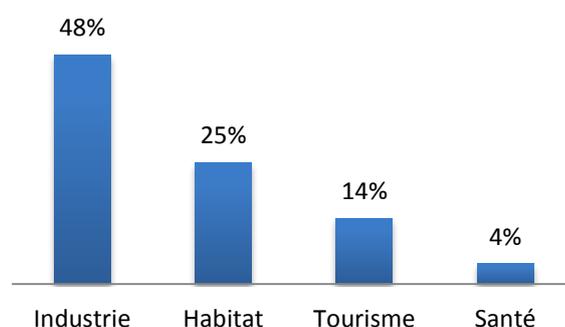


57% de la superficie est concentrée au niveau de la région de Chaouia-Ourdigha.

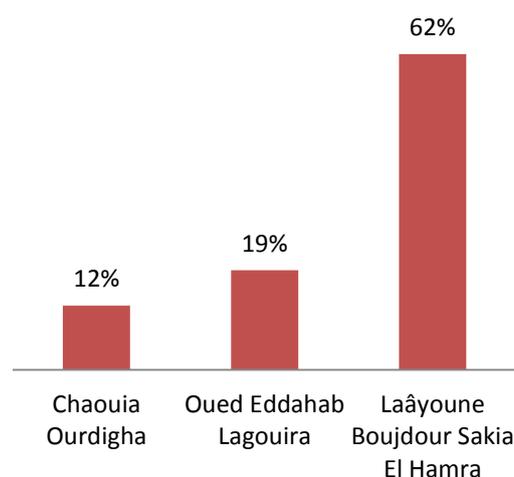


3.3 Secteur de l'Industrie

La ventilation sectorielle des emplois fait ressortir une prépondérance du secteur de l'Industrie avec la création de près de 5.508 emplois (soit 48% du total projeté).

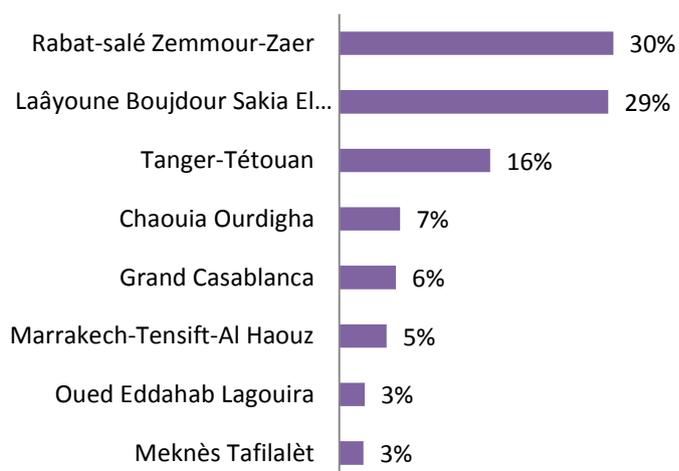


Ce secteur bénéficie, également, d'une assiette foncière d'une superficie de l'ordre de 25 hectares. 82% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau des régions de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra et de Oued-Eddahab-Lagouira en vue de la réalisation d'unités industrielles.



4. Ventilation régionale

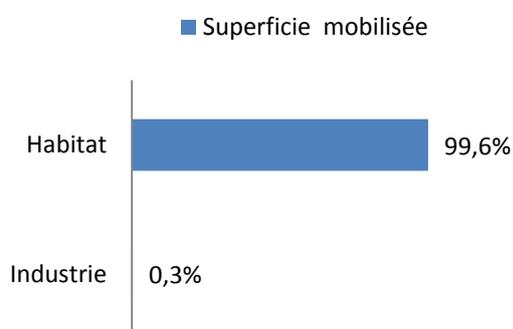
59% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau des régions de Rabat-salé-Zemmour-Zaer et de Laâyoune- Boujdour-Sakia El Hamra.



4.1 Rabat-Salé-Zemmour-Zaer : une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Habitat

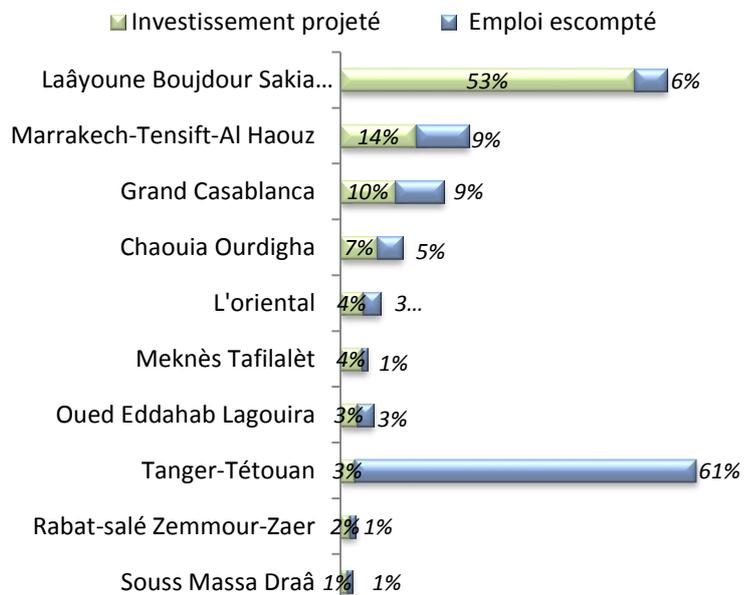
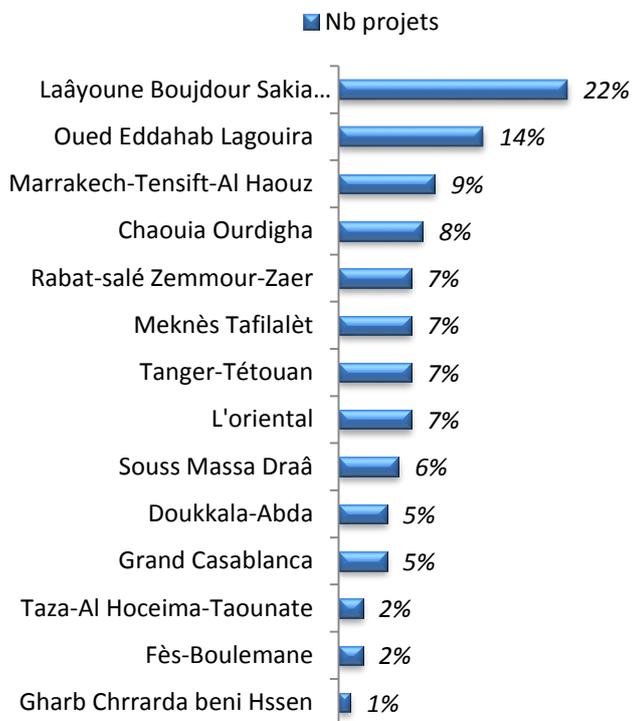
Cette mobilisation a porté sur 182 Ha au profit de 6 projets, pour un investissement projeté de l'ordre de 89 Mdh et la création à terme de 118 emplois.

Les cessions ont été principalement opérées au profit de l'habitat dans sa composante sociale. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'effort consenti pour le recasement des bidonvilles et la lutte contre l'habitat insalubre.

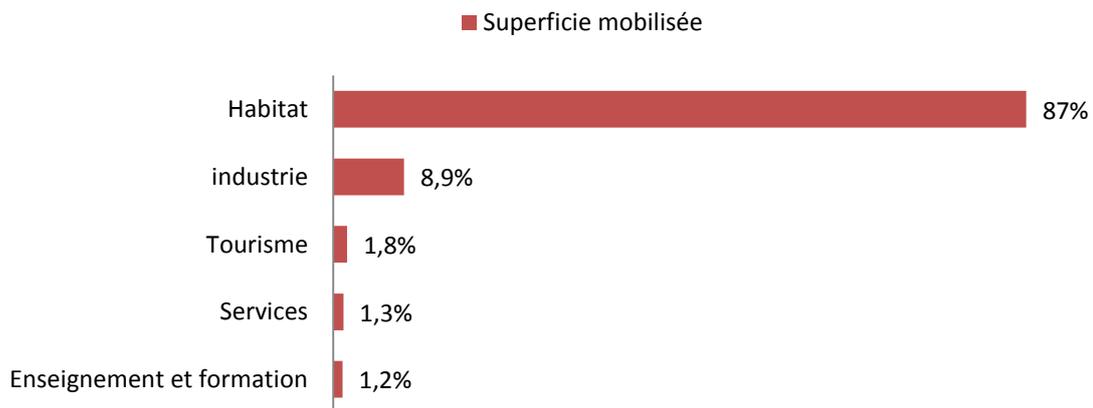


4.2 Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra : Soutien des cessions foncières en appui aux secteurs de l'Habitat et de l'Industrie

La région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra concentre 22% des projets envisagés. Elle mobilise une superficie globale de l'ordre de 179 ha, pour la réalisation de 19 projets, un investissement projeté de l'ordre 2.801 Mdh et la création escomptée de 658 emplois.

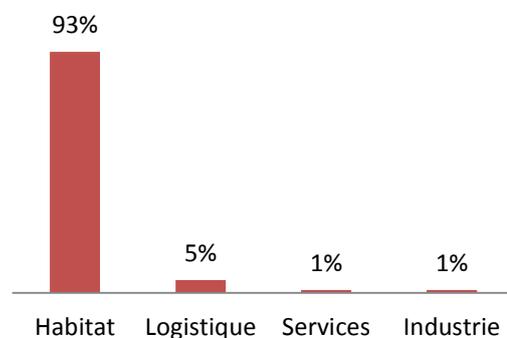


L'appui au secteur de l'Habitat a porté sur la mobilisation de 154 Ha.



4.3 Tanger- Tétouan : Soutien de l'Etat pour l'habitat

Une superficie de l'ordre 93 ha a été mobilisée au profit de la société "Mistral immobilier" pour la réalisation à Assilah d'un complexe résidentiel.



B. Mobilisation du foncier en appui au Plan Maroc Vert

1. Données globales

Au titre du 1er semestre de l'année 2015, près de 2.495 ha ont été loués dans le cadre du partenariat public-privé pour un investissement global de 601 MDH et la création à terme de 1.194 emplois.

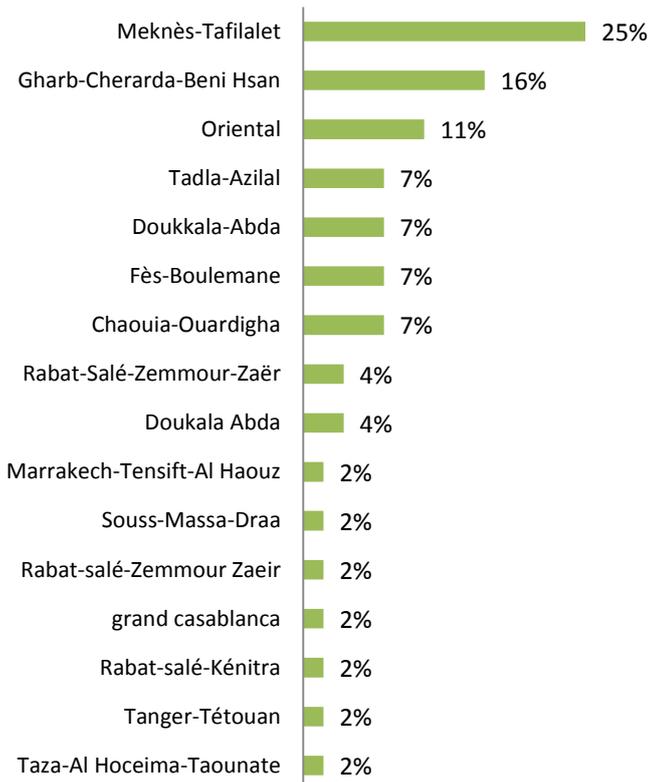
Région	Nb projets	Superficie	Investissement projeté	Emploi escompté
Chaouia-Ouardigha	4	257ha 28a 21ca	63 119 970	110
Doukala Abda	6	117ha 90a 50ca	22 128 208	84
Fès-Boulemane	4	223ha 70a 33ca	29 622 162	154
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	9	335ha 85a 66ca	176 275 620	136
Grand casablanca	1	12ha 17a 97ca	3 000 000	37
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1	164ha 30a 00ca	26 057 060	21
Meknès-Tafilalet	14	705ha 13a 25ca	121 783 731	254
Oriental	6	284ha 57a 67ca	72 737 703	203
Rabat-salé-Zemmour Zaeir	4	68ha 06a 00ca	14 068 630	14
Souss-Massa-Draa	1	14ha 92a 80ca	7 547 500	12
Tadla-Azilal	4	253ha 63a 11ca	38 114 000	103
Tanger-Tétouan	1	41ha 57a 14ca	16 294 926	51
Taza-Al Hoceima-Taounate	1	15ha 43a 00ca	10 763 790	15
Total général	56	2494ha 55a 64ca	601 513 300	1 194

2. Déclinaison régionale

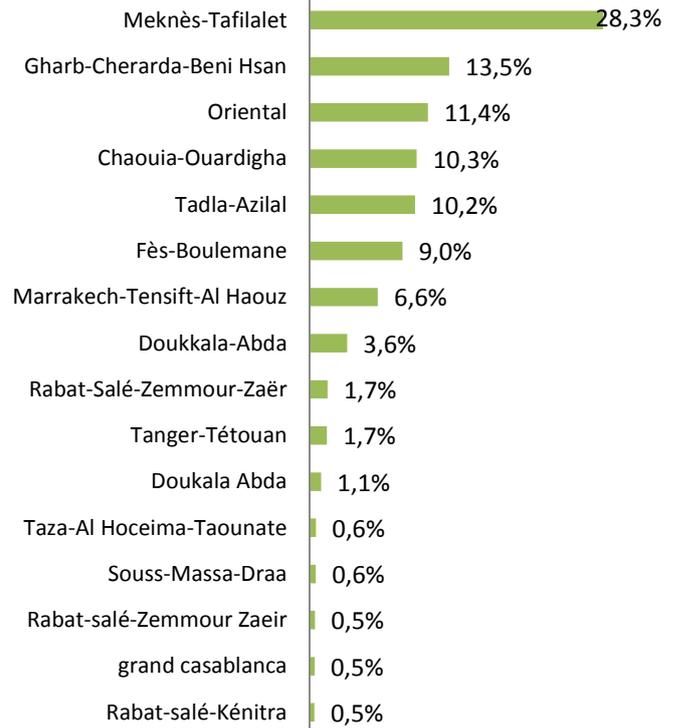
La répartition régionale des projets fait ressortir que 25% des projets sont concentrés au niveau de la région de Meknès-Tafilalet (14 projets), pour une superficie de l'ordre de 705 ha (soit 28% du total).

Les régions de Gharb-Chrarda-Beni Hssen et de l'oriental concentrent respectivement 16% et 11% du nombre total des projets envisagés.

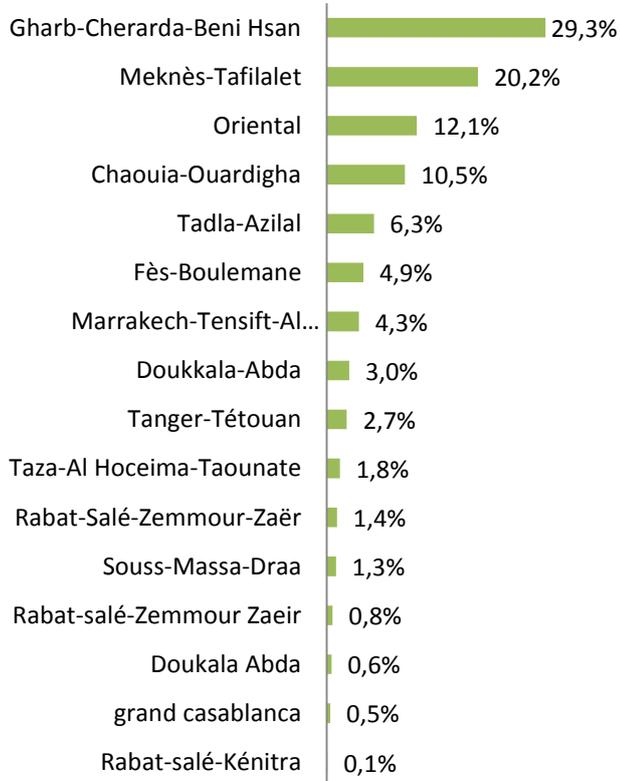
■ Nombre projet



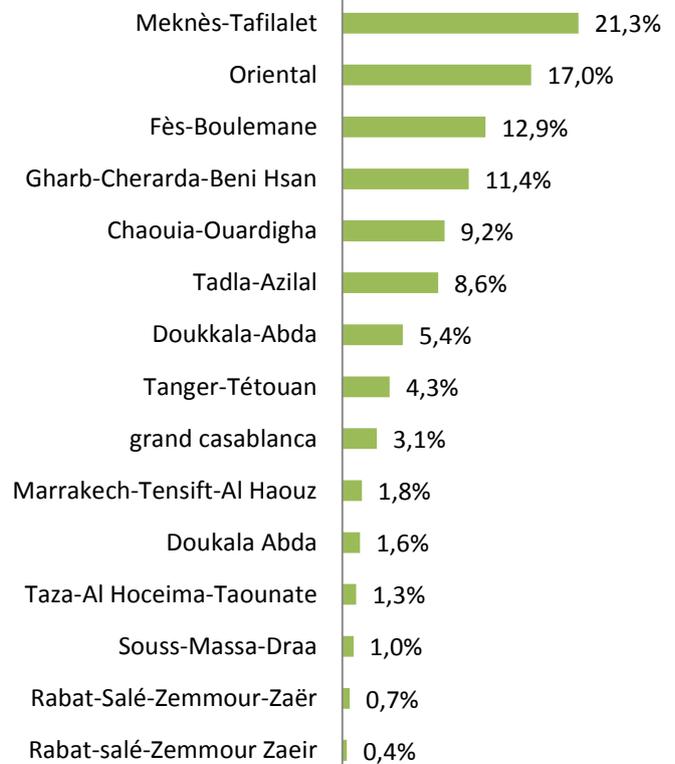
■ Superficie mobilisée



■ Montant d' Investissement



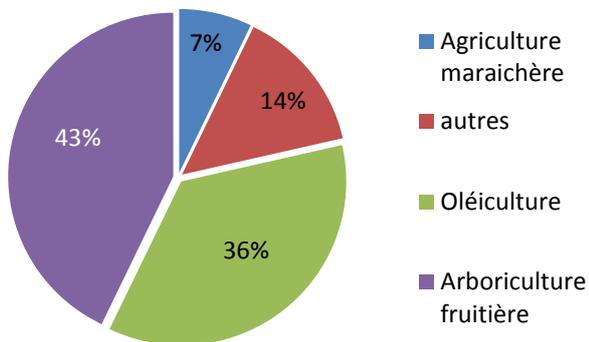
■ Emploi



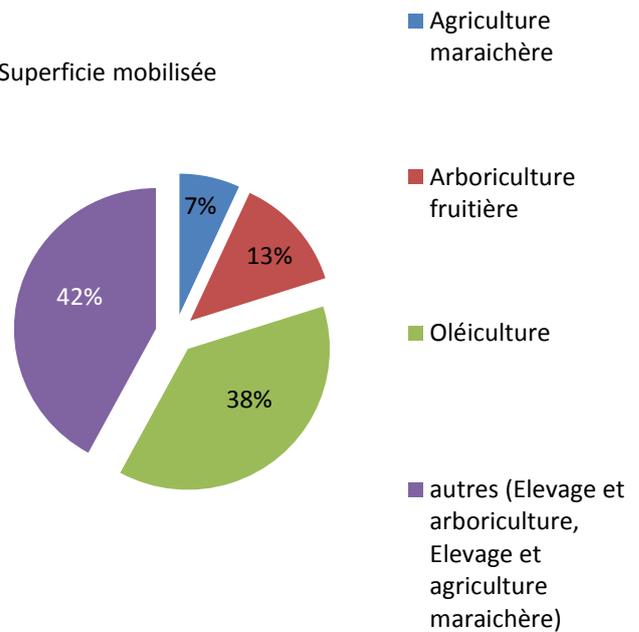
2.1 Meknès-Tafilalet

La région de Meknès-Tafilalet profite de 14 projets, pour une superficie de 705 ha, un investissement projeté de l'ordre de 121 Mdh et la création escomptée de 254 emplois. Les filières ciblées concernent l'arboriculture fruitière, l'oléiculture, l'agriculture maraichère et l'élevage.

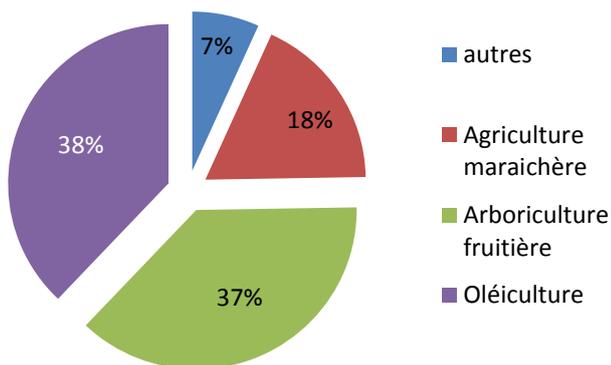
Nombre projets



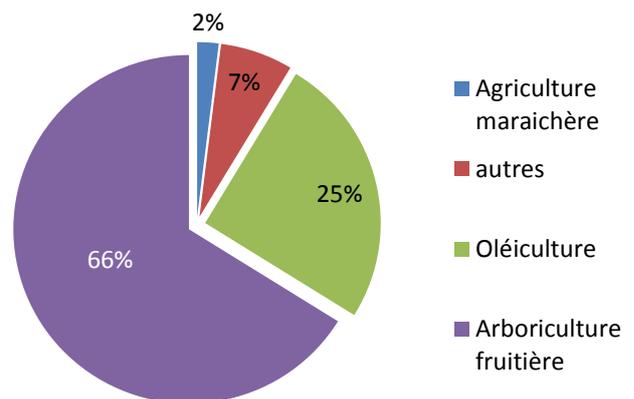
Superficie mobilisée



Investissement

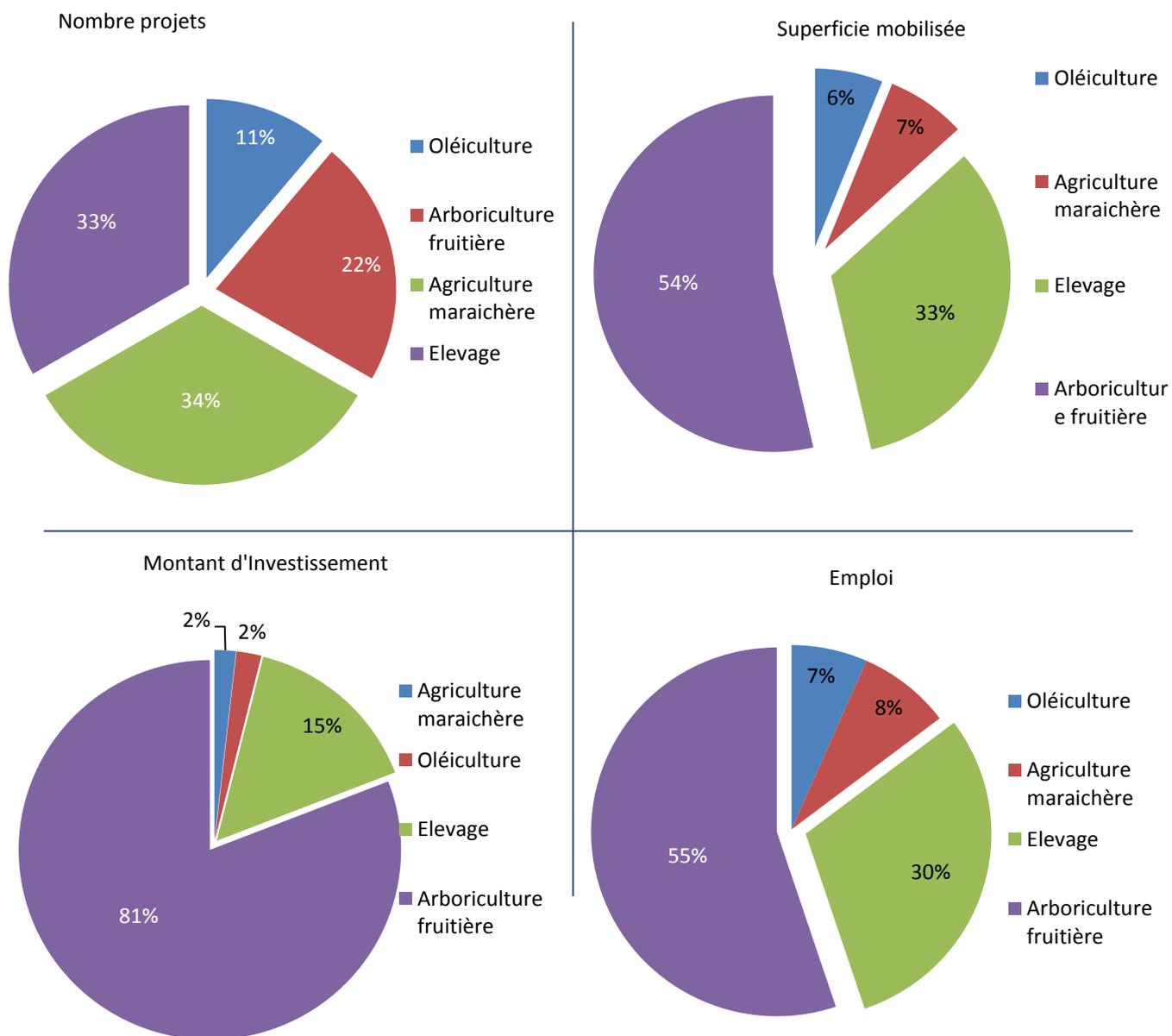


Emploi



2.2 Gharb-Chrarda-Beni Hssen

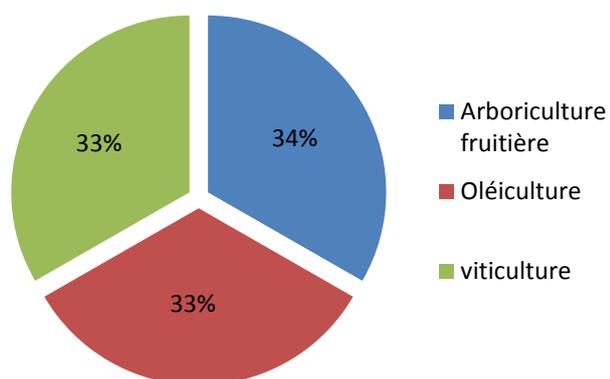
La région du Ghrab-Chrarda-Bni Hssen profite, pour sa part, de 9 projets sur une superficie de 336 ha (13%), pour un investissement projeté de l'ordre de 176 Mdh et la création escomptée de 136 emplois. Les filières ciblées concernent l'arboriculture fruitière, l'élevage et l'agriculture maraichère.



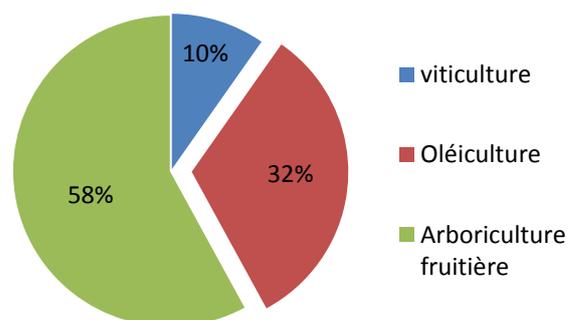
2.3 L'Oriental

Cette région bénéficie de 6 projets pour une superficie de 284 ha, un investissement projeté de l'ordre de 72 Mdh et la création escomptée de 203 emplois. Les filières ciblées concernent l'arboriculture fruitière, l'oléiculture et la viticulture.

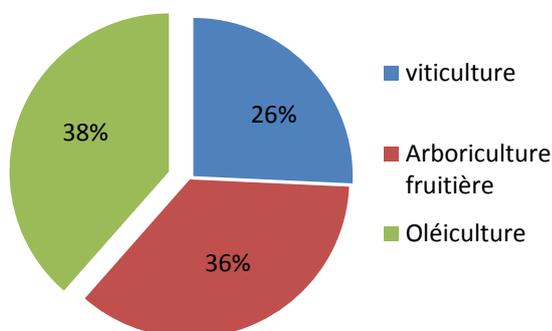
Nombre de projets



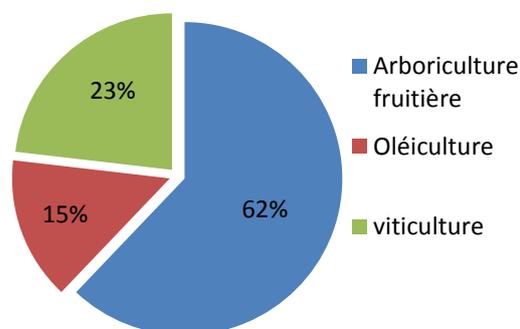
Superficie mobilisée



Montant d'Investissement



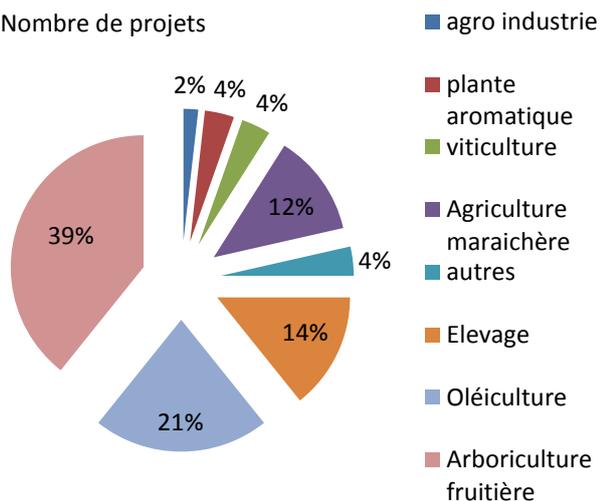
Emploi



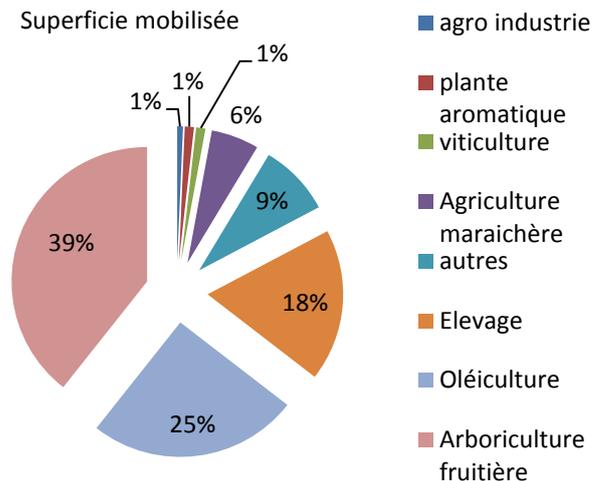
3. Ventilation par filière

Au titre du 1er semestre de l'année 2015, 3 filières concentrent plus de 83% de la superficie globale mobilisée (2064 ha). Il s'agit de l'arboriculture fruitière, l'oléiculture et l'élevage.

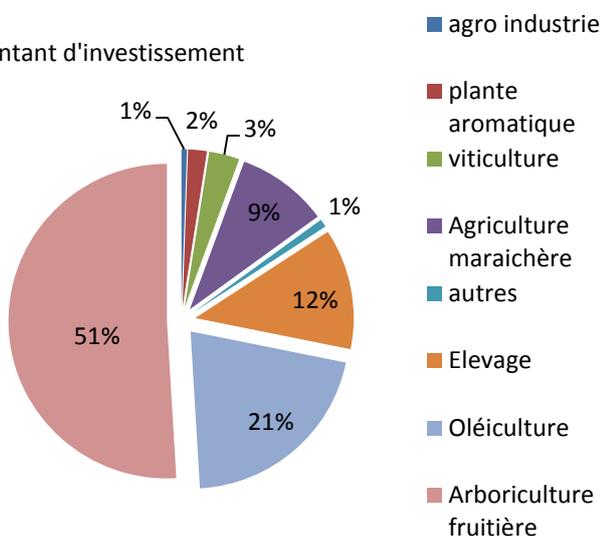
Nombre de projets



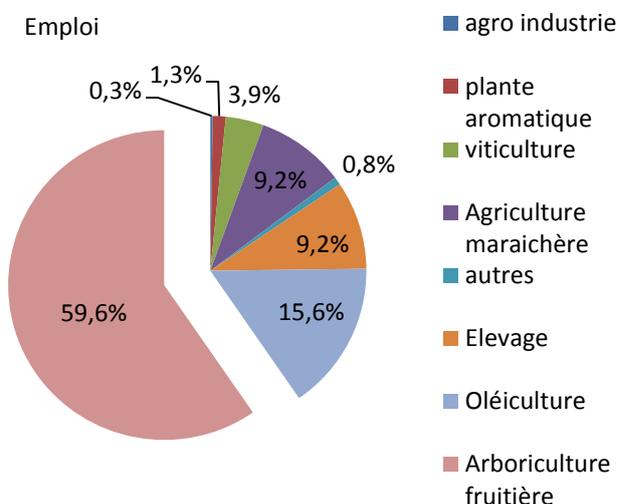
Superficie mobilisée



Montant d'investissement



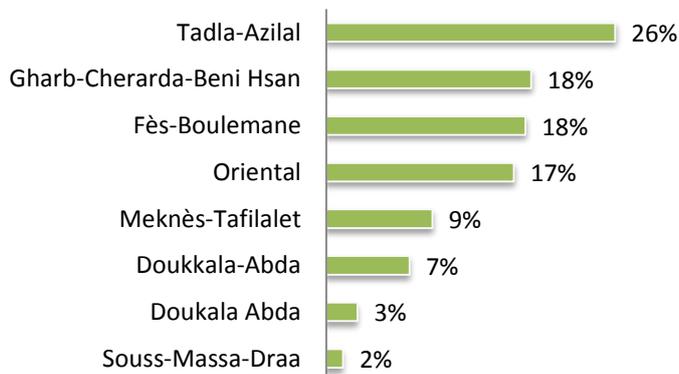
Emploi



3.1 Arboriculture fruitière

982 hectares ont été mobilisés au profit de la filière arboriculture (soit 40% de la superficie globale mobilisée).

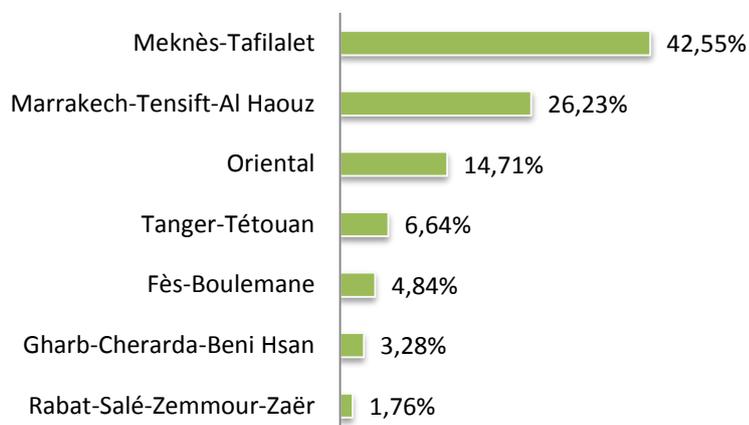
La région de Tadla-Azilal profite de 4 projets pour une superficie de 253 Ha (soit 26% de la superficie globale mobilisée), un investissement de l'ordre de 381 Mdh et la création escomptée de 103 emplois.



3.2 Oléiculture

626 ha ont été mobilisés en faveur de l'Oléiculture (soit 25% de la superficie globale mobilisée).

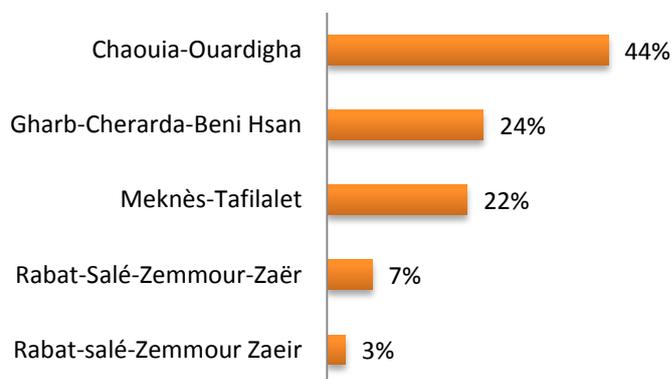
La région de Meknès-Tafilalet profite de 5 projets pour une superficie de 226 Ha (soit 43% de la superficie globale mobilisée), un investissement de l'ordre de 462 Mdh et la création escomptée de 64 emplois.



3.3 Elevage

452 hectares ont été mobilisés au profit de la filière élevage (soit 18% de la superficie globale mobilisée).

La région de Chaouia-Ouardigha draine deux projets pour une superficie de 200 Ha (soit 44% de la superficie globale mobilisée), un investissement de l'ordre de 348 Mdh et la création escomptée de 53 emplois.



CONCLUSION

Le domaine privé de l'Etat constitue un actif stratégique au service du développement socio-économique du pays.

Au cours de la dernière décennie, il a été procédé à la mobilisation d'une assiette foncière de plus en plus significative pour accompagner les chantiers de mise à niveau des infrastructures de base (Tanger Med, villes nouvelles...) et les grands projets de développement (Plan Emergence, Plan Azur, ...).

Cette dynamique est appelée à se poursuivre au cours des prochaines années (stratégies sectorielles, contrats de développement régionaux, politiques publiques en matière d'éducation, de santé.....) induisant, par là même, une pression sur le foncier public et, par voie de conséquence, un redoublement des efforts à l'effet d'assurer, dans la durée, et dans des conditions optimales, un soutien efficace de la stratégie nationale.

L'atteinte des objectifs escomptés passent, néanmoins, par une mobilisation collective de tous les acteurs et à tous les échelons, de même qu'elle implique de :

- Hâter l'assainissement de la situation juridique du domaine privé de l'Etat en vue de mettre à la disposition des opérateurs et de l'Etat un foncier apuré, prêt à l'emploi ;
- Reconstituer la réserve foncière particulièrement dans les régions où les besoins se font sentir de manière pressente et où le disponible en foncier public se fait rare.

ANNEXES

Mobilisation du foncier pour l'investissement Exercice 2014

Régime	Nb projets	Superficie	Investissement projeté	Emplois escompté
Gestion déconcentrée	186	1061ha 99a 22ca	9 930 482 324	22 376
Hors GDI/Hors conventionné	4	1174ha 26a 72ca	1 660 000 000	500
Régime conventionné	4	2843ha 84a 05ca	9 547 000 000	970
Total général	194	5080ha 09a 99ca	21 137 482 324	23 846

Région	Nb projets	Superficie	Investissement projeté	Emplois escompté
Chaouia-Ourdigha	9	112ha 10a 54ca	2 234 235 000	1 255
Doukkala Abda	1	07ha 52a 00ca	1 137 000 000	700
Fès-Boulmane	2	10ha 11a 26ca	912 622 398	450
Gharb-Chrarda - Beni Hssen	12	31ha 12a 02ca	797 327 650	3 924
Grand Casablanca	18	83ha 54a 58ca	7 311 800 000	2 305
Guelmim-Semara	12	107ha 86a 00ca	396 360 000	1 372
Laâyoune Boujdour Sakia El Hamra	5	3880ha 89a 49ca	3 035 000 000	587
L'oriental	17	204ha 35a 80ca	712 234 688	7 934
Marrakech Tensift al Haouz	51	357ha 79a 74ca	1 615 439 000	2 679
Meknès-Tafilalte	10	53ha 20a 29ca	620 945 542	306
Oued Eddahab Lagouira	4	00ha 44a 64ca	31 016 000	41
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	9	47ha 57a 38ca	494 297 700	253
Sous-Massa Deraâ	10	18ha 98a 62ca	397 720 000	909
Tadla-Azilal	7	05ha 00a 60ca	97 749 840	211
Tanger-Tétouan	17	22ha 99a 77ca	790 091 506	825
Taza - El Hoceima-Taounate	10	136ha 57a 26ca	553 643 000	95
Total général	194	5080ha 09a 99ca	21 137 482 324	23 846

Secteurs d'activité	Nb projets	Superficie	Investissement projeté	Emplois escompté
Agro-industrie	13	37ha 41a 11ca	609 233 800	2 205
Artisanat	2	01ha 10a 99ca	2 000 000	10
Divers	9	04ha 13a 42ca	24 400 000	63
Energie	2	2935ha 42a 30ca	1 849 000 000	170
Enseignement et formation	16	24ha 69a 39ca	983 326 440	973
Habitat	62	607ha 32a 87ca	4 042 350 696	4 293
Industrie	17	124ha 89a 55ca	1 931 801 000	10 467
Logistique	2	15ha 96a 00ca	510 000 000	642
Mines	2	1057ha 99a 41ca	1 210 000 000	512
Santé	8	02ha 76a 40ca	186 024 000	262
Services	36	110ha 20a 15ca	1 969 777 400	1 783
Sport	2	03ha 80a 25ca	4 927 700	8
Tourisme	23	154ha 38a 15ca	7 814 641 288	2 458
Total général	194	5080ha 09a 99ca	21 137 482 324	23 846

Mobilisation du foncier pour l'investissement 1er semestre 2015

Régime	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté	Emploi escompté
Gestion déconcentrée	85	456ha 95a 67ca	2 460 059 980	10 686
hors GDI hors conventionné	2	150ha 78a 47ca	2 312 000 000	
Régime conventionné	1	05ha 90a 00ca	543 000 000	800
Total	88	613ha 64a 14ca	5 315 059 980	11 486

Région	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté	Emploi escompté
Gharb Chrarda beni Hssen	1	00ha 19a 53ca	6 220 000	41
L'oriental	6	03ha 77a 58ca	212 446 500	366
Rabat-salé Zemmour-Zaer	6	182ha 11a 54ca	89 500 000	118
Laâyoune Boujdour Sakia El Hamra	19	178ha 73a 56ca	2 801 820 000	658
Oued Eddahab Lagouira	12	16ha 75a 16ca	160 570 000	335
Grand Casablanca	4	37ha 58a 60ca	544 000 000	1022
Chaouia Ourdigha	7	40ha 35a 82ca	349 895 200	520
Marrakech-Tensift-Al Haouz	8	31ha 39a 58ca	719 500 000	1082
Souss Massa Draâ	5	04ha 92a 61ca	64 590 000	96
Tanger-Tétouan	6	100ha 21a 89ca	134 800 000	7036
Meknès Tafilalet	6	16ha 07a 27ca	201 695 440	124
Fès-Boulemane	2	00ha 71a 51ca	11 638 000	60
Doukkala-Abda	4	00ha 70a 09ca	16 404 000	20
Taza-Al Hoceima-Taounate	2	00ha 09a 40ca	1 980 840	8
Total	88	613ha 64a 14ca	5 315 059 980	11 486

Secteur	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté	Emploi escompté
Enseignement et formation	7	04ha 62a 67ca	98 132 540	324
Habitat	20	483ha 20a 69ca	3 161 545 000	2 927
Industrie	8	25ha 75a 60ca	459 087 600	5 508
Tourisme	21	44ha 59a 41ca	1 010 053 000	1 580
Services	17	09ha 12a 19ca	157 740 900	182
Sports	1	19ha 42a 30ca	56 000 000	252
Agro-industrie	6	06ha 40a 96ca	80 998 440	211
Santé	5	01ha 46a 09ca	235 502 500	490
Logistique	1	04ha 90a 00ca	50 000 000	
Divers	1	10ha 64a 73ca		
Energie	1	03ha 49a 50ca	6 000 000	12
Total	88	613ha 64a 14ca	5 315 059 980	11 486

LISTE DES ABREVIATIONS

DPE : Domaine Privé de l'Etat

CRI : Centre Régional d'Investissement

C.I : Commission Interministérielle des investissements

GDI : Gestion Déconcentrée de l'Investissement